

TUN

Le Trait d'Union Nivolésien

Bulletin
Municipal
d'Information
N°138
2^{ème} Trimestre
2021



Blocs notes

en sortie de confinement

Horaires de la Poste du 28 juin au 28 août **Horaires Bibliothèque**
lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h mardi - jeudi : 16h - 18h
le mardi de 9h à 11h30 mercredi : 14h - 18h
levée du courrier : 8h30, sauf samedi samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO - 810, rue du Vernay & 04.74.96.32.20 - Nivolas-Vermelle
Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
En dehors des heures d'ouverture de la CAPI
Numéro d'astreinte : 06 18 43 39 84

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Fiel-Guicherd

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharid Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver	P. 8 à 9
Informations municipales	P. 11 à 14
Du côté du CME	P. 15
Mémoire de Quartier	P. 16 à 17
La vie locale	P. 18 à 20
La vie culturelle	P. 21 à 23
Cadre de vie et environnement	P. 24
La vie sportive	P. 25 à 26
Du côté des enfants	P. 27

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et vendredi de 10h à 12h

Le Mot du Maire

Enfin le bout du tunnel... Si nous pouvions entrevoir à nouveau une vie normale, je l'espère de tout cœur.

Dans cette perspective, notre fête d'été aura bien lieu le 3 Juillet. Je souhaite à cette occasion remercier Michel Rival et l'installer comme Maire d'honneur pour toutes ces années de dévouement.

Comme vous le savez la commune de Nivolas-Vermelle accorde son soutien à l'organisation du centre de vaccination de l'Isle d'Abeau. Je remercie tous les élu(e)s et bénévoles qui s'investissent sans compter dans cette initiative de santé publique.

Le COVID n'a semblé-t-il pas qu'un impact sur la santé. Pour certains, les mesures sanitaires génèrent du désœuvrement et du stress. Au même titre que de nombreuses communes, Nivolas-Vermelle n'est pas épargnée par les actes d'incivilité et de petite délinquance qui peuvent obérer notre qualité de vie.

Nous sommes près de 3 000 habitants à vivre ensemble et, pour préserver notre quiétude et notre cadre de vie, il convient à tous d'être soucieux du respect des autres et des règles. Nous ne pouvons pas considérer cette situation comme une fatalité.

C'est pourquoi j'ai décidé de créer un groupe de travail spécifique à ce sujet délicat. Des actions vont être mises en œuvre pour répondre au mieux à ces comportements inadmissibles. Ce groupe de travail doit permettre d'apporter des réponses adaptées, graduées et coordonnées aux actes d'incivilités ou de dégradations.

Après le vote du budget du 12 avril 2021, la commune va initier les projets de notre programme électoral. Dans ce TUN, un bulletin spécial finances vous est présenté avec le budget 2021 et le compte administratif de la commune.



Les travaux de la classe primaire avancent bien, ceux de l'école maternelle devraient débiter très prochainement. J'ai également sollicité la CAPI sur le dossier de prolongation de la voie douce rue du Vernay et rue du Lac. Elle s'est engagée pour une réalisation des travaux entre 2023 et 2024 et d'ores et déjà un bureau d'étude a été missionné.

D'autres projets sont en cours d'étude comme la création d'un terrain de tennis couvert, la réfection de la place du marché, la rénovation du gymnase et des projets de sécurisation de voiries.

Avec l'allègement des protocoles sanitaires, la vie culturelle et sportive de la commune va pouvoir reprendre. En juillet, la CAPI avec le théâtre du Vellein nous proposera un spectacle de cirque, le ciné été reviendra à Bous-sieu. Début septembre, nous aurons le Forum intercommunal des associations. Et j'espère que dès l'automne nous pourrons reprendre notre programmation des soirées de Nivolas.

Enfin un petit mot sur le projet « Terre de jeux 2024 ». Avec la labellisation, l'aventure va mobiliser jusqu'en 2024 les forces vives de la commune : écoles, lycée, association, commerçants, élus, employés municipaux et habitants. Des actions vont être organisées sous forme d'événements avec, en fil rouge, l'histoire et les valeurs de l'olympisme ainsi que le bien vivre ensemble à Nivolas-Vermelle. Dès cet été, le centre de loisirs s'inscrira dans ce projet.

Je vous souhaite un bel été

Christian Beton, le maire

Le Mot du CME

Nous avons commencé à travailler sur un projet à partir de nos professions de foi : venir le plus souvent possible à l'école en moyens de transport non polluants (vélo, à pieds, en trottinette, en skate...). 3 mardis de juin ont été organisés pour des « journées sans voiture » avec les écoles de Nivolas-Vermelle et de Bous-sieu. Nous aimerions qu'un maximum de Nivolaisiens se déplacent ainsi dès que possible.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, tout en continuant à vous protéger.

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

L'Editorial

Fin juin, nous sommes tous appelés à nous rendre aux urnes pour les élections des conseillers départementaux et des conseillers régionaux. Quelle que soit leur couleur politique, tous les candidats se préoccupent d'écologie, de respect de l'environnement. Est-ce une prise de conscience liée aux effets de la pandémie qui a conduit de nombreux citoyens vers la campagne ?

Dans le numéro du TUN précédent, j'évoquais qu'un des effets majeurs de la pandémie a été l'évolution de la place occupée par le numérique dans nos vies.

Toutefois, l'impact du numérique est loin d'être neutre sur nos sociétés. Aujourd'hui, son effet sur l'environnement inquiète. Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), les émissions de CO2 liées aux nouvelles technologies sont dues pour moitié au fonctionnement d'internet et pour l'autre moitié à la fabrication des équipements informatiques.

Alors que l'on parle de communication virtuelle, de « Cloud » (nuage), rien n'est immatériel. Le réseau internet est composé d'une multitude d'équipements, de l'ordinateur aux câbles. Les données ne sont pas stockées sur un nuage mais dans des data center, des centres informatiques énergivores. Toujours selon l'ADEME, le secteur informatique est responsable de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Une question se pose donc : Comment agir à l'échelle individuelle pour réduire notre pollution numérique ? Des solutions sont possibles : garder ses équipements le plus longtemps possible, les faire réparer ou acquérir des appareils d'occasion ou reconditionnés, privilégier le téléchargement au streaming vidéo, évitez la 4G pour lire des vidéos, faire régulièrement le ménage dans ses mails, limiter voire, refuser les « objets connectés ».

Comme cela a déjà été dit l'usage du numérique est incontournable mais ne le subissons pas. Restons vigilants quant à son impact environnemental et appliquons les gestes simples décrits plus haut.

Je vous souhaite un bel été bien ensoleillé, pas trop... et de bonnes vacances !

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 12 avril 2021

Etat des indemnités perçues par les élus : Obligation introduite par la loi Engagement et Proximité (article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019).

L'état est communiqué (en euros et en brut) chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune (article L. 2123-24-1-1 du CGCT).

Les indemnités de fonction des élus sont fixées par le CGCT – Code Général des Collectivités Territoriales - et calculées sur la base des éléments suivants :

- l'indice brut terminal de la fonction publique soit depuis le 1er janvier 2019 : IB 1027 - IM 830. La valeur du point est de 4.686 € ce qui donne une base de $830 \times 4.686 = 3889.38$ €
- la strate démographique dans laquelle s'inscrit la commune (Pour Nivolas, le maximum est de 51.60 % de cette somme pour le maire et 19.8 pour les adjoints).
- le statut juridique de la collectivité (commune, EPCI, etc.).

Vote du compte de gestion du Trésorier :

Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune, le Compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Vote du Compte Administratif 2020 :

- La section de fonctionnement est arrêtée à 1 877 480.29€ de recettes pour 1 470 461.94€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 407 018.35€ auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs de 133 671.21€, soit un excédent global de fonctionnement de 540 689.56 €
- La section d'investissement est arrêtée à 1 361 927.41€ de recettes pour 506 683.21€ de dépenses, soit excédent de l'exercice 855 244.20€, duquel il faut déduire le déficit des exercices antérieurs 648 839.49€ soit un excédent global d'investissement de 206 404.7€.
- Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 747 094.27€. Il faut également prendre en compte 332 268.75€ de restes à réaliser. Le compte administratif mis aux voix par la première adjointe est adopté à l'unanimité.

	TAUX APPLIQUE	Montant mensuel brut
Maire	23% (taux max 51.60 %)	895.56 €
1 ^{er} Adjoint	12 % (taux max 19.8 %)	466.72 €
2 ^{ème} Adjoint	12 %	466.72 €
3 ^{ème} Adjoint	12 %	466.72 €
4 ^{ème} Adjoint	12 %	466.72 €
1 ^{er} conseiller délégué	7 %	35.51 €
2 ^{ème} conseiller délégué	7%	235.51 €
3 ^{ème} conseiller délégué	7 %	235.51 €
4 ^{ème} conseiller délégué	7 %	235.51 €
TOTAL	99 %	3 237.76 €

Par rapport à la population de référence de Nivolas (2 702 habitants), l'enveloppe globale des indemnités se calcule comme suit : taux maximal de l'indemnité du Maire 51.60 % de l'Indice 830×4.686 € (valeur du point) + taux maximal de l'indemnité des adjoints (x 4) : 19.80 % (x 4) SOIT une enveloppe globale de 130.80 % correspondant à $830 \times 4.686 \times 130.80 \% = 5087.31$ €

Affectation des résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 :

Proposition de répartir l'excédent de 747 094.27 € en deux parties : 332 268.75€ en investissement pour couvrir les restes à réaliser et 206 404.71€ d'excédent d'investissement reporté ; 208 420.81€ en fonctionnement (excédent de fonctionnement). (Unanimité)

Vote du taux des taxes communales :

En 2021, la commune ne percevra plus la Taxe d'Habitation. Le montant de cette taxe sera compensé par le transfert d'une partie de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) perçue jusqu'en 2020 par le département.

Le taux communal 2020 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) était de 15,95%, le taux départemental de 15.90%, soit un taux global de référence de 31.85%.

Face à la baisse des dotations, à la disparition de la taxe d'habitation, au transfert partiel à la commune de la taxe foncière sur les propriétés bâties auparavant perçue par le Département, il est proposé de majorer le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 1% pour passer le taux 2021 à 32,17% (taux moyen national : 37,52%, Départemental : 44,31%, Taux plafond 110,78%)

Quant au taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) voté par la commune en 2020 (50,71%) : Proposition de le majorer de 1% soit 51,22% (Taux moyen national : 49,79%, départemental 61,20%, Taux plafond 153,00%. Par 17 voix pour et 4 abstentions, la majoration des taux de 1% est adoptée.

Vote du Budget Primitif 2021 :

La section de fonctionnement est arrêtée à 2 047 353.72 € en dépenses et en recettes. Elle inscrit un prélèvement de 239 366.78 € pour alimenter la section d'investissement.

La section d'investissement est arrêtée à 1 232.961.22€ auxquels s'ajoutent 332 268.75€ de reste à réaliser, soit 1 565 229.97€ en dépenses et en recettes.

Les investissements principaux seront l'aménagement de sécurité du la RD 1085, au droit du nouveau lotissement, l'extension et amélioration thermique de l'école maternelle, l'aménagement d'une nouvelle classe à l'école primaire et le remplacement de l'éclairage de la grande salle du Gymnase. (17 voix pour et 4 abstentions)

Forum des associations du Val d'Agny - Samedi 4 septembre de 10h à 13h au stade du village

Journée Européenne du Patrimoine

avec une randonnée patrimoniale sur la commune, un rallye patrimonial et un rallye pour les jeunes

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Exposition de Peintures et Terre cuite

de Brigitte Martinet et Flavie Montanier
Du samedi 4 au dimanche 28 septembre

Vote des subventions aux associations

	subventions 2020	Propositions Subventions 2021
Associations locales		
ACCA	150	150
ALEP ART ET CULTURE	500	500
ALEP PLEIN AIR	455	490
ALEP Matériel (au titre de cotisation)	50	50
ALEP YOGA	75	100
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	760	760
AMI DE LE BIBLIOTHEQUE		300
ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE	500	500
BASKET CLUB	2100	2305
GROUPE DES RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS	150	150
COOPERATIVE SCOLAIRE	75	75
CLUB SPORTIF NIVOLESIEN	2500	2700
DON DU SANG	150	150
ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS	2100	2305
FNACA	150	150
GYM ADULTES NIVOLAS	150	150
HATHA YOGA ENERGIE	100	100
JARDINS DES RAVINAUX	150	150
JUDO	600	1160
NIVOLAS-CYCLO		100
NOIR D'ARGENT	150	130
PETANQUE CLUB (Loisirs)	100	130
PETANQUE 38	200	210
CHORALE EN PLEIN COEUR	100	130
SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU	1000	1000
SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE	2300	2300
TENNIS CLUB	700	805
TOTAL :	15 265	17 050
Autres associations ou organismes		
ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DELPHINE NEYRET	150	150
AFSI	250	250
BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGOIN JALLIEU	100	100
CENTRE REGIONAL LEON BERARD (association d'aide aux familles)	288	288
CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE	336	
DDEN	30	30
FONDATION DU PATRIMOINE	100	
LES RESTOS DU CŒUR	350	350
MFR La Grive	48	
SEVE (service d'accompagnement véhiculé)	500	500
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (section de Bourgoin-Jallieu)	150	150
SOLEIL DE CLOWN	100	100
UDAI	46	46
MFR St Barthélémy	48	
MFR St André le Gaz	48	
TOTAL :	2 448	1964

Les subventions sont adoptées par 17 voix pour, 3 abstentions, une personne ne prenant pas part au vote.

Vote de la subvention au CCAS : A l'unanimité, vote d'une subvention de 14 000 € au CCAS.

Garantie d'emprunt accordé à la Société Dauphinoise pour l'Habitat : pour l'acquisition en VEFA de 5 logements «Les Portes de Nivolas», rue Rose Valland, à hauteur de 30 % sur les PLUS -Logement Usage Social - (80 449.80 €), sur les PLA1 - Plan Local d'Aide à l'Insertion (53 607.60 €) et sur les PHB 2019. La CAPI garantit quant à elle 70 % des prêts afférents à l'opération. (Unanimité)

Contrat de Maitrise d'œuvre extension/isolation école maternelle : Suite à l'étude préalable et les dossiers de subvention réalisés, la commune doit faire le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux d'extension et d'isolation de l'école maternelle.

Il est proposé de faire le choix de la continuité du travail qualitatif engagé en confiant la maîtrise d'œuvre au cabinet ARCHICUBE. Le montant des honoraires s'élève à 39 900 € HT. (Unanimité)

Tarification et règlement Centre de loisirs été 2021 : Il est proposé une hausse de 2 % sur les tarifs appliqués précédemment soit :

► **Tarifs pour les nivolesiens :**

quotient	prix par jour	semaine complète	semaine du 14/07	semaine de 3 jours (du 7/07 au 9/07)
De 0 à 290 €	4.90	24.50	19.60	14.70
De 291 à 580€	7.40	37	29.60	22.20
De 581 à 742 €	10.10	50.50	40.40	30.30
De 743 à 952 €	12.70	63.50	50.80	38.10
953 à 1232 €	15.40	77	61.60	46.20
1233 à 1353€	18.40	92	73.60	55.20
Sup ou égal à 1354 €	19.70	98.50	78.80	59.10

Ces tarifs tiennent compte de la participation communale de 4 € déjà déduite

► **Tarifs pour les hors commune :**

quotient	prix par jour	semaine complète	semaine du 14/07	semaine de 3 jours (du 7/07 au 9/07)
Inférieur à 1000	20.75	103.75	83	62.25
Supérieur à 1000	21.25	106.25	85	63.75

Le règlement du centre de loisirs a également été révisé. Le règlement et les tarifs 2021 sont adoptés à l'unanimité.

Tarification et règlement des activités périscolaires : rentrée septembre 2021

Il est proposé une hausse de 3 % pour la cantine par rapport au tarif de l'année scolaire 2020/2021 soit :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS 2020	PRIX DU REPAS 2021
au-dessous de 500 €	2.85 €	2.95 €
de 500 € à 799 €	4,20 €	4.35 €
de 800 € à 999 €	4.80 €	4.95 €
supérieur ou égal à 1 000 €	5.20 €	5.35 €
hors commune	6.30 €	6.50 €
adulte	8.80 €	9.05 €
Accueil pour enfants bénéficiant d'un PAI	2.00 €	2.05 €

Le prix de la garderie reste inchangé, 1€ la séance du matin, 1,50€ la séance du soir.

Le règlement des activités a également été révisé. Le règlement et le tarif 2021 sont adoptés à l'unanimité.

Bibliothèque : Le portail de la Bibliothèque sera de nouveau opérationnel avec les communes associées.

La nuit des Eglises - Samedi 26 juin jusqu'à 22 h à l'Eglise de Vermelle

Conseil Municipal séance du 12 avril 2021 (suite)

Déclarations préalables :

- Pierrette Thevenoz : Parcelle AC 408, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour mise en place d'un abri de jardin en PVC gris, 669, rue des Plattières.
- Fabienne Thiery : parcelle AB 466, en zone Ub au PLU, pour construction d'une véranda, 416 avenue de Ruffieu.
- SBC Holding : parcelle B 296, en zone Ui au PLU, Blanc et bleu Bc et Bv au PPR, pour aménager un accès à la rue du Lac.
- Fanny Chatron : parcelle AD 618, en zone Ua au PLU, rouge RC au PPR, pour installation d'une clôture et revêtement de sol devant le garage, 788 rue du Bas-Vermelle.
- ENEOS SARL : parcelle AC 125 en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge RI' au PPR, pour extension d'un bâtiment, 1660 RD 1085.
- Boualem Hassaini : parcelle AC 337, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et Bv au PPR, pour construction d'une piscine de 18m² au 439 rue des Châtaigniers.
- VLM Auvergne SARL : parcelle B 260 et 265, en zone Ui au PLU pour pose de panneaux photovoltaïques sur toute la toiture, 379, rue du Vernay.
- Cédric Lipold : parcelle AD 355, en zone Ub au PLU, pour construction d'un mur de clôture de 1,70m, au 272 allée de Montcizet. (Refus)
- Sana Mabrouk : parcelle AB 962 en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une piscine de 21 m², au 19, allée Rose valland. (Refus, dans l'attente de l'avis de la CAPI)
- EARL Goyet Jérémy : parcelle A4, en zone An au PLU, Rouge RI' au PPR, pour construction de 3 serres agricoles de 1988m² de surface totale, le Carcat.
- Louis Garambois : parcelle AH 248, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC, RG, Rv au PPR, pour construction d'un carport de 45,44m², 150, allée de la Soie.
- Adel Ben Hassine : parcelle AH 255, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture au 3172 RD 1085.
- Groupe SINGER : parcelles B 282, 163, 176, 257, 270, 284, 286, en zone Uic au PLU, rouge RC et RI' au PPR, pour mise aux normes de sécurité d'un bâtiment existant, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, création d'une baie accessible aux pompiers et 3 places PMR, 491, rue du Lac.

- SCI FP2M : parcelle AD 595, en zone Ub au PLU, pour réfection de façades, agrandissement d'une fenêtre, changement des menuiseries au 2248 RD 1085.
- Bruno Grosset : parcelle C 348, en zone A au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour mise en place d'une clôture, 1249, chemin des Renardières.

Permis de construire :

- SCI du Lac : parcelles AB 526, 436, en zone Uic et N au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un garage poids lourds et véhicules utilitaires, 121, rue du Lac.
- SCI GFPI : parcelle AE 379, en zone Ua au PLU, blanc et violet Bc1 au PPR, pour construction de deux logements, 110, rue du Carre.
- Mounir Bentaybi : parcelle 528, en zone N au PLU, blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour extension d'une maison d'habitation, 316, rue du Lac.

Autorisation de travaux :

- SASU O 3 petits doudous : parcelle AB 272, en zone Ub et N au PLU, bleu Bc au PPR, pour installation d'une micro crèche, 1124, RD 1085.

Conseil Municipal séance du 12 avril 2021 (suite)

Plan Communal de Sauvegarde : Présentation du Plan Communal de Sauvegarde : les Aléas, les risques, les points les plus exposés et la proposition d'organisation de la cellule de crise dans les différents cas de phénomènes naturels. La révision porte sur les modifications relatives à l'organisation. La révision est adoptée à l'unanimité. Un exercice sera programmé.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CAPI : Lors du Conseil communautaire du 25 mars 2021, le Président de la CAPI a présenté le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes réalisé sur la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. Après des explications données sur les réserves énoncées par la CRC, le rapport est adopté à l'unanimité.

Pacte de gouvernance entre la CAPI et ses communes membres : le pacte de gouvernance s'articule autour de 4 éléments :

- Une charte des valeurs communes aux conseillers municipaux et communautaires.
- La présentation de la gouvernance de l'intercommunalité (rappel des instances existantes - bureau - conseil - commissions ...) et engagements de la CAPI à l'égard des élus.

- Les instances consultatives.
- Les engagements politiques du mandat. (Unanimité)

Nomination d'un correspondant «défense» : Proposition de nommer un correspondant défense pour la commune. Une formation de la personne retenue s'est déroulée le 29 mai à Varcès. Jean-Marc Pouillon est désigné correspondant défense, à l'unanimité.

Avis d'Enquête AREA : Une enquête publique relative au projet de la société AREA (Groupe APRR) de traitement des eaux pluviales contre la pollution routière sur l'A43 et l'A48 de St-Quentin-Fallavier à Cessieu est organisée. L'enquête publique s'est close le 10 mai. Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairies de Bourgoin-Jallieu et de La Verpillière et sur le site des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr ainsi que sur le site du registre dématérialisé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité déclare que l'enquête publique s'est déroulée dans de bonnes conditions. Aucune remarque n'a été recueillie.

Bilan annuel de la bibliothèque : Présentation du rapport annuel 2020 de la bibliothécaire :

Ouverte au public 10 heures/semaine, la bibliothèque est animée par une bibliothécaire professionnelle et une équipe de 11 bénévoles. Elle accueille le public sur différentes plages d'ouvertures. Des plages dédiées au tout public et des plages pour publics spécifiques (écoles, péri-scolaire, crèches...). Elle propose 9253 livres, dont 3193 pour les adultes et 6060 pour les jeunes, ainsi que 238 documents sonores et 115 vidéos. Le fonds est complété par 415 ouvrages venant du dépôt de la Bibliothèque Départementale. Il y a 376 emprunteurs actifs dont 216 de la commune, 236 adultes et 140 enfants, 114 nouvelles inscriptions en 2020. (Unanimité)

Participation du COPIL Mission Emploi de la CAPI - choix d'un élu : Un comité de pilotage (COPIL) sur l'emploi au niveau du territoire

de la CAPI a vu le jour. Un plan d'insertion par l'emploi a été créé et la CAPI sollicite 6 communes, dont Nivolas-Vermelle, pour participer au COFIL de cette politique publique. Un élu de chaque commune est nommé pour participer au suivi de ce COFIL. Proposition à l'unanimité de Caroline Sondaz.

Information sur l'avancement du dérasement des seuils de l'Agny : Le dérasement du seuil de la scierie sera mené en même temps que le projet du SMABB concernant le PAPI (Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations) afin d'obtenir des prix plus intéressants par le groupement de commande. Le PAPI devant démarrer début 2022, mission a été donnée au cabinet EGIS pour réaliser le dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau. Pour l'étude du pont du Bas Vermelle, deux bureaux d'ingénierie en ouvrage d'art ont été consultés. Le bureau Agoah et le bureau Cimeo-structures. Le bureau Ciméo s'est refusé. Il a été décidé de retenir la proposition du bureau Agoah pour un montant de 4 000€ HT. Le but est d'expertiser le pont suite au dérasement du seuil, et de préconiser les actions à mener : consolidation des piles ou reconstruction du pont.

Organisation des bureaux de votes : Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin. Le bureau n°2 qui se tient habituellement dans la salle Georges Savary est déplacé à la salle des Fêtes en raison de la crise sanitaire. 4 bureaux de vote recherchent donc leurs assesseurs (3 par tables) en plus des Présidents des bureaux de vote, il est donc fait appel à tous, sur des créneaux allongés (8 h/13 h - 13 h 18 h).

La vaccination étant recommandée, la Préfecture délivrera pour début juin une attestation permettant aux assesseurs d'en bénéficier de façon prioritaire.

Covid 19 : retour sur le centre de dépistage et le centre de vaccination : Suite au constat d'une hausse des cas de Covid-19 sur le secteur, il a été mis en place avec l'ARS un centre de dépistage les 7 et 8 mai. 57 personnes ont été testées, une seule était positive. En parallèle, la commune continue de contribuer à l'organisation du centre de vaccination sur l'Isle d'Abeau. Ce centre de vaccination nécessite une large mobilisation des élus et bénévoles pour les semaines à venir.

Commission culture : La Fête d'Été de la commune est maintenue le 3 juillet, avec l'animation assurée par les Pompiers. Le ciné été est reconduit. Le film choisi est « Les blagues de Toto ». Le festival du cirque est annulé, un concert organisé par le conservatoire sera proposé le 30 juillet.

Déclarations Préalables :

- Amélie Andrey : Parcelle AC 256, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour mise en place d'une piscine hors-sol de 20 m², 146, rue des charmilles.
- Jean-Baptiste Jacquot : Parcelle AD 447, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'un abri de jardin en bois, 55, Allée des Cèdres.
- Bruno Signol : parcelle B 289, en zone A au PLU, pour modification de 5 ouvertures en façade est sur une maison existante 173 chemin de Branton.
- Damien Danger : Parcelle AD 438, en zone Ub au PLU, pour installation d'une clôture composée d'un muret de 0,60m surmonté

de panneaux rigides de 1,20m, 277 Allée de Montcizet.

- Jérôme Devoldère : Parcelle AE 204, en zone Ua au PLU, bleu Bc et violet BC1 au PPR, pour installation d'une véranda de 12,40m², 61, rue de l'Hôtel de Ville.
- Oumbarka Asloum : parcelle B6, en zone Uc au PLU, Pour agrandissement d'un local existant afin d'installer une chambre froide 495 rue du Lac.
- Jocelyne Mulin, Parcelle AE 654, en zone Ub au PLU, pour installation d'un abri de jardin, 175, rue Victor Hugo.
- Ugo Ravannat : Parcelle AC 336, en zone Ub au PLU, bleu Bg1-Bv au PPR, pour installation d'une piscine en bois semi-enterrée, 41, rue des Châtaigniers.

Permis de construire :

- Sadullah Yilmaz : Parcelle AB 363p, en zone UbOA1 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, lot 8 aux logis de Boussieu.
- Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle AE 414, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour extension de l'école maternelle, 47, Allée Jean Zay.
- Louis Garambois : Parcelle AH 248, en zone Ub au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge RC-RG-Rv au PPR, pour construction d'un carport 150, Allée de la Soie.

Autorisations de travaux :

- Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle AE 414, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour extension de l'école maternelle, 47, Allée Jean Zay.
- SCI IK : parcelle AB 363p, lot A, en zone UbOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour aménagement d'un local de stockage lotissement de Boussieu.

Fête d'été à Nivolas-Vermelle

Samedi 3 juillet 2021 au stade du village

Organisée par les Sapeurs-Pompiers et la municipalité

- **10h** : Ouverture du tournoi de pétanque avec un tête à tête
- **11h** : Invitation des Nivolaisiens pour la nomination de Michel Rival, Maire Honoraire de Nivolas-Vermelle
- **13h** : Tournoi de pétanque avec les doublettes
Animations des pompiers pour tous de 3 à 99 ans
 - Parcours d'activités du mini pompier
 - Porte lance
 - Tente enfumée
 - La grande échelle
 - Escape Game
 - Initiations aux premiers secours
- **19h** : Animation dansante
- **23h** : Feu d'artifice

Programme : sous réserve de nouvelles mesures et dans le respect des règles sanitaires

- **Toute la journée :**
 - Restauration BBQ et Buvette sur place
- **A partir de 19h00 :**
 - Formule repas sur réservation
 - (BBQ - frites - dessert - 1 boisson)

Les galères du «monde de maintenant»

Dis donc «Manu», il est où «le monde d'après»? tu sais, celui que tu nous avais promis lors de ta campagne électorale et confirmé après ton investiture! Bon, il faut reconnaître que tu n'as pas eu de chance. Ton prédécesseur prenait des tonnes de pluie sur la tête chaque fois qu'il sortait de l'Elysée. Celui d'avant était obsédé par la «karchérisation» des quartiers et de la police de proximité qui allait avec.

Mais toi c'est bien pire, que tu sortes dans les quartiers ou que tu restes dans ton palais, la covid t'assaille de toute part et n'épargne personne parmi tes concitoyens. Pour une catastrophe, c'est une catastrophe, et il faut quand même reconnaître que tu n'y es pas pour grand chose. Tu te serais bien passé d'un tel fléau. Alors, en attendant, «le monde d'après» tu l'as mis entre parenthèse. Dommage, on était si impatient de le connaître. Tu fais bien tout ce que tu peux avec tes «potes ministres», rien n'y fait, le virus est plus fort que vous et que tout. Pendant ce temps, l'espoir fait le yo-yo avec le désespoir. On a bien eu quelques améliorations ces derniers temps, mais il ne faudrait surtout pas une nouvelle fois enclencher la marche arrière et revenir à nos contraintes d'avant. Marre des confinements, marre des couvre feu, marre de tourner en rond dans des cercles de 10 kilomètres, marre des masques, marre du gel, marre des cafés et des restaurants fermés ou ouverts à moitié, marre de ne plus voyager, marre de ne plus aller aux spectacles, marre de ne plus assister aux matchs de nos équipes préférées. Enfin, marre de tout, ras le bol général, déprime collective, jeunesse désespérée et vieillesse déboussolée. Des parfums de fin du monde envahissent alors l'atmosphère. On ne veut surtout pas recommencer. Ton «monde d'après», tu le voyais probablement autrement!

Et puis «bingo», voilà déjà les présidentielles qui se profilent à l'horizon alors que la pandémie est toujours bien réelle. Drôle de situation! C'est certain, tu aurais pu mieux tomber à la tombola de «la grande roue» qui tourne. Alors, tu temporises, tu «communiques», tu envoies «Jeannot» ton premier ministre «au charbon» pour annoncer les mauvaises nouvelles et tu gardes les rares bonnes pour toi.

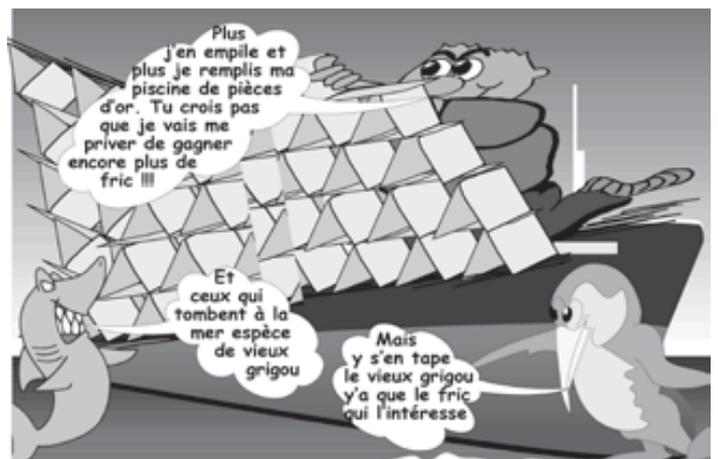
On peut te comprendre, mais quand même, ton «Jeannot» tu vas l'user jusqu'à la corde le pauvre. On sait bien que le poste de premier ministre est fait pour ça, mais si tu es réélu, tu pourras lui payer le champagne et le «caser» dans la haute fonction publique à une place «peinarde» et bien payée. Il ne l'aura pas volé!

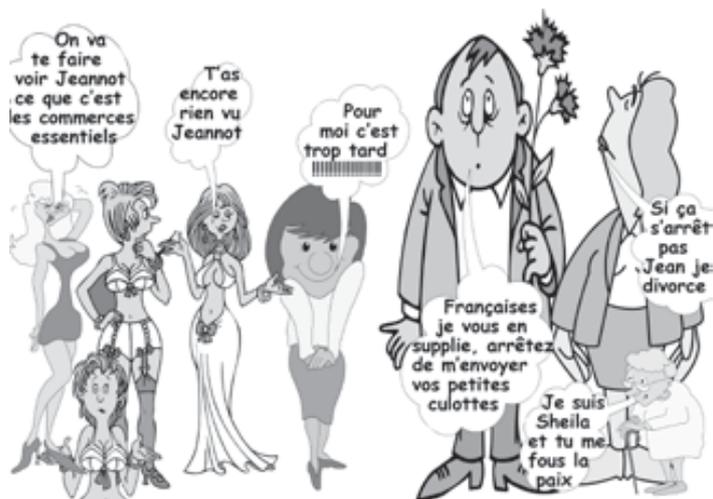
D'ailleurs, en parlant de premier ministre, il y a un autre «Manu» (qui a un «E» de moins que toi), ex premier ministre de son état, qui c'était «glorieusement» exilé de l'autre côté des Pyrénées pour se refaire une virginité après la débandade de son parti que tu avais taillé en pièces. Il faut dire qu'à l'époque, tu avais quand même bien magouillé dans cette histoire pour torpiller la droite et la gauche! Comptant sur sa double nationalité, cet autre «Manu» pensait tel le Phénix «renaître de ses cendres». C'est un peu raté, briguant la mairie de Barcelone, il ne se retrouva que simple conseiller municipal, pas très valorisant pour un ex-premier ministre. Ce «Manu» là, s'ennuie un peu dans la patrie de Salvador Dali. Il en a marre de s'occuper du TUB (Trait d'Union Barcelonais). Sur la pointe des pieds, les oreilles un peu basses, il ne dédaignerait pas repasser de l'autre côté des Pyrénées. Flairant «la bonne affaire», il commence à te faire les yeux doux, il se verrait peut-être bien remplacer «Jeannot» si par hasard tu es réélu. Un duo de «Manu» beaux, jeunes et dynamiques, ça aurait «de la gueule». Fais attention, c'est courant en politique, mais ça ferait quand même beaucoup de crocodiles dans le même marigot! Enfin, c'est toi qui vois.

Pour en revenir à «Jeannot», ne sachant plus à quel saint se vouer, il a voulu bien faire en réhabilitant auprès des français le vaccin anti-covid qui porte le nom d'une margarine d'autrefois.

Le labo inventeur ne faisait plus «son beurre» avec lui. Pas étonnant, les médias l'ayant pris en grippe pour quelques effets secondaires en forme de «malheureuses thromboses fatales» avaient «dézingué» le dit vaccin. Pour écouler les stocks qui s'accumulaient, «Jeannot» ne trouva rien de mieux que de suggérer à Sheila idole «yéyé» des années 60, et cela sans son consentement, de se faire vacciner publiquement avec le «vaccin margarine». Il avait vu notre «Jeannot» que les «pubs» de la télé utilisaient des stars plus ou moins «sur le retour» pour vanter certains produits. Il en conclut que c'était la bonne solution. Il ne savait pas le pauvre gerso que pour utiliser leur célébrité, il fallait signer des contrats juteux pour le droit à l'image. Enfin «Jeannot», tu as déjà vu quelque chose de gratuit en ce bas monde, qu'il soit «d'avant» ou «d'après»! L'ancienne «idole des jeunes» devenue depuis «idole des vieux» n'apprécia pas l'initiative et en fut fort marrie. Elle cria haut et fort sur tous les relais médiatiques qu'elle put trouver, son indignation envers «Jeannot». Le pauvre, pour une fois qu'il avait une bonne idée qui n'aurait rien coûté au contribuable!

Dans le même temps, alors que des commerces jugés «non essentiels» étaient fermés par décision gouvernementale, les tenancières de boutiques spécialisées dans les sous-vêtements, n'en pouvaient plus d'être étranglées économiquement. Les protestations et les manifestations n'y faisant rien, elles trouvèrent un moyen original pour signaler leur problème. Elles décidèrent d'envoyer à «Jeannot», par la poste, une petite culotte. Idée originale s'il en est, modérément appréciée par l'intéressé. Entre Sheila et les petites culottes, «Jeannot» connut des moments difficiles. Madame «Jeannot» trouva aussi fort déplacé que son mari





reçoive chaque jour à Matignon des centaines de petites culottes. D'autant que sur le lot, très peu étaient à sa taille. Certains réseaux sociaux, toujours à la recherche de l'amalgame et du moindre ragot, firent courir le bruit que Sheila lui avait envoyé la sienne. Ils ne dirent pas par contre si elle datait des années 60 la petite culotte ! C'est pas facile «Jeannot» d'être premier ministre dans «le monde de maintenant» !!!

Pendant ce temps, comme si le virus n'était véhiculé que par l'homme, le monde des affaires «covidé» à 100 % n'en arrêtaient pas pour autant le commerce international. Vous connaissez l'histoire de la sardine qui avait bouché le port de Marseille ? Et bien l'histoire s'est répétée, un porte-conteneurs a bouché le canal de Suez. Voyez plutôt : ce monstre plus volumineux qu'une sardine, nommé «Ever Given» mesure près de 400 mètres de longueur, il est capable de transporter deux cents vingt mille tonnes de marchandise, peut charger dix huit mille conteneurs. Il a été construit par les chinois, il appartient au Japon, il bat pavillon panaméen, est exploité par une compagnie taiwanaise, sous la gestion technique d'une société allemande avec un équipage cosmopolite. C'est pas beau la mondialisation ? Il aura suffit d'une simple tempête de sable pour que le monstre se mette en travers et vienne s'encastrent dans les deux rives du canal bouchant complètement la circulation maritime en engendrant un embouteillage monstre. Panique mondiale, affolement des bourses, pénurie universelle annoncée, flambée des prix des produits immobilisés et bien entendu (l'occasion était trop belle) du pétrole à la pompe. La catastrophe totale, ajoutée à celle de la covid ça faisait beaucoup ! Au bout de quelques jours, le monstre a été dégagé. Les produits pétroliers n'ont pourtant pas baissé, étrange quand même ces comptes d'apothicaire à «clapet anti-retour» !!! Savez vous que 24 millions de conteneurs circulent en permanence dans le monde. En 2020, ils ont trans-

porté plus de 20 milliards de tonnes de marchandise, et chaque année entre 3000 et 10 000 d'entre eux, sous l'effet de chargements hasardeux, tombent dans les mers et océans du globe. Ils sont perdus à jamais sauf pour la pollution éternelle qu'ils peuvent engendrer en fonction de la nature de leurs contenus. Affolant non ? Alors, «le monde d'après» avec en «tête de gondole» ses circuits de distribution courts, il n'est certainement pas encore pour demain. Tant que les profits faramineux guideront le monde, vous ne verrez pas une simple fourgonnette immatriculée 38, livrer du producteur au consommateur vos téléphones, vos chaussures ou vos petites culottes. A la rigueur quelques carottes, salades, ou haricots, mais ne rêvez pas ! Les avions cargos, les portes-conteneurs, les camions longs comme des jours sans pain auront encore de beaux lendemains. Tant que certains ne seront jamais rassasiés de «fric», sauf à vivre comme des nababs. Tant qu'ils n'auront comme but suprême de leur vie de multiplier à l'infini leurs profits pour devenir des «oncles Picsou», et nager à satiété dans d'incommensurables piscines remplies de pièces d'or, rien ne changera. T'en penses quoi toi «Manu» ? Tu ne peux bien entendu pas changer tout ça à toi tout seul ! Alors, le monde d'après risque bien de ressembler au monde d'avant en pire !

Tiens, un exemple concret ! Nos voisins berjalliens sont en train de construire une piscine ultramoderne, à énergie positive s'il vous plaît, développement durable oblige. La dite piscine sera couverte de 700 mètres carrés de panneaux photovoltaïques, on ne peut que s'en réjouir. A l'autre extrémité de Bourgoin-Jallieu, Photowatt une usine qui fabrique justement ce genre de panneaux est en grande difficulté économique. Quelle occasion unique de lui apporter une bouffée d'oxygène et d'inaugurer les pratiques du «monde d'après». Rends-toi compte «Manu», on aurait presque pu transporter les panneaux avec des brouettes du lieu de production au lieu de consommation.

Un peu de «com» pour que ça se sache, et le monde entier se serait pâmé d'admiration devant l'intelligence française et sa lutte concrète contre le réchauffement climatique. Et bien non, c'est loupé. Pour de sombres histoires bureaucratiques de respect des règles européennes des marchés publics, les panneaux voltaïques seront fabriqués en... Slovénie. Et tant pis pour les personnels de Photowatt, pendant ce temps, on leur payera le chômage ! Tu les vois toi «Manu» la logique et les bénéfiques dans cette histoire ? Pour ta défense, et dans le registre bien connu de : «Quoi qu'il arrive, il faut noyer le poisson», tu vas nous dire : «oui mais pour venir de Slovénie, les panneaux n'iront au moins pas encombrer le canal de Suez». Ce n'est pas certain, parce qu'avec les sous-traitants des sous-traitants qui sous-traitent aux sous-traitants des sous-traitants, pour au passage remplir leurs piscines de pièces d'or, on n'est sûr de rien, certains composants n'éviteront peut-être pas le canal de Suez pour se rendre en Slovénie.

En résumé, on a compris qu'avec cette sale histoire de «covid», tout le monde aimerait bien au moins revenir au « monde d'avant ». Pour celui «d'après», comme son nom l'indique on verra après ! Excusez chers «grands chefs», cette chronique au ton un peu irrévèrent. Mais vous faites partie des leviers de commande du tableau de bord de l'énorme machine qui commande la planète. C'est bien vous qui pouvez agir à votre échelle. Le «petit peuple» lui, il voudrait simplement que vous arrêtez de faire marcher le monde sur la tête conduisant (entre autre, mais pas que) à des catastrophes sanitaires comme celle d'aujourd'hui.

Nivolésiennes et nivolésiens, je vous souhaite un bel été qui nous ramène à une vie en société et familiale plus conforme à nos aspirations, pour sortir enfin de ce long cauchemar que l'on vit tout éveillé.

Guy HYVER

Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus

- **Du samedi 12 juin au dimanche 27 juin** : Exposition «Cimes et Eglises» d'Annie Lucet à l'Eglise de Vermelle
- **Samedi 26 juin jusqu'à 22h00** : La nuit des Eglises à l'Eglise de Vermelle
- **Samedi 3 juillet** : Fête d'été au stade du village avec l'amicale des pompiers. Feu d'artifice à 23h00.
- **Judi 8 juillet à 19h00** : Spectacle de cirque avec la compagnie NIN-GUNA PALABRA, au stade du village.
- **Mardi 20 juillet** : Collecte de sang au gymnase
- **Mardi 20 juillet** : A la tombée de la nuit, Ciné été avec « LES BLAGUES DE TOTO » dans la cour de l'école de Boussieu
- **Du 5 au 31 juillet** : Exposition « Le ciel en bouquets » de Cédric Capelli à la bibliothèque municipale - **Vernissage de l'exposition le samedi 10 juillet à 10h30**
- **Du samedi 10 au dimanche 25 juillet** : Exposition Peintures abstraites en noir et blanc de Maurice Jayet à l'Eglise de Vermelle.
- **Samedi 4 septembre, de 10h00 à 13h00** : Forum des associations du Val d'Agny au stade du village
- **Du samedi 4 au dimanche 28 septembre** : Exposition de Peintures et Terre cuite de Brigitte Martinet et Flavie Montanier
- **Mercredi 8 septembre à 20h00** : « Ninon à Vermelle ». Concert dans le cadre du festival Ninon Vallin
- **Samedi 18 et dimanche 19 septembre** : Journée Européenne du Patrimoine avec une randonnée patrimoniale sur la commune, un rallye patrimonial et un rallye pour les jeunes.
- **Samedi 25 septembre** : Rando semi-nocturne ave l'ALEP Plein air

Mots Croisés n°138 - solution p.26

Horizontalement

- 1/ Fait appel
Coléoptère des jardins
- 2/ Qui aime à plaisanter
Sous le manteau
- 3/ Triasse des imprimés à envoyer
- 4/ Ordonna - Petit poulet
- 5/ Préposition - A eux - Pour savoir
- 6/ Pronom - S'oppose au gré
- 7/ Sans tache - Moi derrière
- 8/ Blesse parfois
Bâtiment de chambres
- 9/ Os de loup - Vérifié
- 10/ Val pyrénéen de droite à gauche
Nuis

Verticalement

- 1/ Tous les individus d'un groupe
- 2/ Rois africains
Oiseau aux riches couleurs
- 3/ Choisit en miettes - Station radio
- 4/ Équipé - Pas à moi
- 5/ Pagaie - Passe au salon
- 6/ Excepté
- 7/ Se font en marchant
Pour le 2 du 1 horizontal, il est plus long chez la femelle que chez le mâle
- 8/ Question de test
Mouvements rapides de foule
- 9/ Fait parfois le pont - Balance
- 10/ Sans genre - Coutumes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1					■					
2						■				
3									■	
4							■			
5			■					■		
6		■			■					
7		■				■				
8				■						■
9						■				
10					■					

Andouillettes aux oignons grillées au four



- Les ingrédients :
- Pour deux personnes
 - 2 andouillettes
 - 2 échalotes
 - 1 oignon
 - 1/2 botte de persil
 - huile d'olive
 - sel, poivre

Préchauffez le four à 200°
 Disposez les andouillettes dans un plat creux
 Pelez l'oignon et les échalotes, coupez-les finement et répartissez-les sur les andouillettes.
 Ciselez le persil sur les andouillettes - Versez dessus un filet d'huile d'olive
 Cuire pendant 20mn.

Eternel printemps

*Cette saison mythique depuis la nuit des temps
 Réveille la vie de la nature et de sa beauté.
 Et quelquefois dans le monde avec le printemps
 Arrive un évènement important dans l'actualité.*

*Si de temps en temps le climat n'est pas très beau,
 Au cours de cette saison en principe magnifique,
 Il faut garder à l'esprit le souvenir du renouveau.
 Car tout finit par s'arranger au point de vue climatique.*

*Regarder autour de soi le changement de végétation
 Nous montre que nous sommes dans la bonne période,
 Et que ces couleurs sont normales pour la saison.
 Le printemps étant depuis toujours à la mode.*

Etat civil de mars à juin 2021

Naissances

- CHABOUD- MANFRE Coline, née le 02 mars 2021
- FALAVEL Sarah, née le 02 mars 2021
- BOULBAHRI Joumana, née le 04 mars 2021
- FERNANDES Zoé, Célia, née le 05 mars 2021
- LEHALLE Nolan, Christian, Albert, né le 05 mars 2021
- STEAJ Victoria, née le 14 avril 2021
- UZUN-GONTHIER Aslan, né le 06 mai 2021
- PELC Ellana, Chloé, Helena, née le 20 mai 2021

Mariage

- AMRI Bilel et TEILLEUX Aïcha, le 22 mai 2021

Décès

- SANCHEZ-GRANGERAY Djulyann Stéphane Enzo Donovan, décédé le 27 février 2021
- MARMONIER Marie-Madeleine, Louise Charlotte, décédée le 11 mars 2021
- SENESCHAEEL Gislhaine Janine Pierrette, décédée le 16 mars 2021
- PLANTIER Serge Léon Paul, décédé le 18 mars 2021
- MOREL Jean Jules, décédé le 06 avril 2021
- BERGER épouse DERAISSE Yvette Marie Jeanine, décédée le 04 mai 2021

La commune de Nivolas recrute des jeunes

Le premier PEC (Parcours Emploi Compétence) vient d'être signé par Christian Béton, le maire, Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe, et l'ensemble des services compétents.

Afin d'aider les jeunes à leur insertion professionnelle, rendue complexe actuellement par la crise sanitaire, la municipalité de Nivolas-Vermelle vient de recruter un jeune en parcours emploi compétence au service technique «espaces verts». Ce dispositif permet de former un jeune et lui donner les qualifications (formation) et l'expérience professionnelle lui permettant de rentrer dans le marché du travail avec réussite et accompagnement. Ce dispositif s'ajoute à d'autres offres issues d'une forte volonté politique de la municipalité

envers ce public. De nouveaux recrutements de jeunes ont eu lieu pour l'opération «jobs d'été». Un nouveau contrat PEC est envisagé pour les accueils périscolaires. Des chantiers participatifs jeunes pourraient voir le jour (actuellement en réflexion). Fière de sa jeunesse et convaincue que l'avenir passe par l'accompagnement de ces derniers, la commune de Nivolas-Vermelle déploie des moyens en direction de ce public pour les aider dans leur insertion socio professionnelle.



Ces agents qui entretiennent la ville

Entretenir une ville c'est prendre soin de son patrimoine.

Il y a tout d'abord le patrimoine des bâtiments, celui qui permet d'accueillir du public, des enfants, des associations (les écoles, la Mairie, le gymnase, stade, salle des fêtes...). Il y a également le patrimoine naturel (les espaces verts, les arbres, plantations de fleurs...).

Et il y a le Patrimoine partagé, celui qu'on fréquente le plus souvent (les voiries, les places, les aires de jeux et autres espaces publics).

Ces espaces ont un même point commun : une équipe s'occupe d'eux au quotidien et toute l'année. Cette équipe nous tenons à vous la (re)présenter : il s'agit des agents du service technique de la commune.

Nous profitons de ce TUN pour leur rendre hommage ; remercier ces agents qui œuvrent par tous les temps (même sous la neige) pour assurer un cadre de vie à tous les Nivolaisien(ne)s.



De gauche à droite : Jean-Michel PICARD (Directeur Général des Services) - Christian BETON (Maire) - Jean-François ORJOLLET (Responsable des services techniques) - Axel BOUCHARD (agent des espaces verts en parcours emploi compétence) - Guillaume JULLIEN (agent bâtiment et voirie) - Marion DEROUX-DAUPHIN (agent des espaces verts et propreté urbaine) - Ludovic BADIN (agent des espaces verts et propreté urbaine) - Jean-Christophe GOY (gardien du gymnase et agent polyvalent).

Le cessez-le-feu en Algérie en petit comité

Covid oblige, la population n'avait pas été invitée à la commémoration du 19 mars 62, un cessez-le-feu qui a mis fin à 7 années d'une guerre qui a marqué durablement des générations d'appelés du contingent.

Mais il n'était pas question de laisser passer la date, aussi une délégation de la Fnaca, emmenée par son président, Jean Badin, des pompiers en présence du Chef de corps, Jean-Christophe Goy et de la municipalité autour de Christian Béton, le Maire, a participé au dépôt de gerbes du souvenir. A remarquer, à côté du drapeau de la FNACA, le drapeau du Secteur 7.



8 Mai 1945

une commémoration à effectif réduit

Une nouvelle fois, la commémoration n'a pas pu se dérouler en présence d'un public nombreux comme autrefois.

La délégation du Conseil Municipal était entourée des anciens combattants, d'une délégation des pompiers et du Conseil Municipal des Enfants.

On pouvait noter la présence de deux drapeaux, celui de la FNACA porté par Jean Pallin et celui du Souvenir Français porté par Isabelle Groussol.

Pour le dépôt de gerbe, le Maire, Christian Beton était entouré des deux

élus du CME : Faustine pour l'école du village et Arthur pour l'école de Bous sieu. Il donnait ensuite lecture du message de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants qui évoquait le rôle joué par la Résistance et des troupes françaises libres, dans la victoire contre le nazisme.

La cérémonie était menée par Jean Badin, Président du Comité local de la FNACA.



Aménagement d'une classe supplémentaire

à l'école primaire



Avec les nombreuses constructions en cours sur la commune, une classe supplémentaire sera nécessaire à terme, d'autant que l'école de Bous sieu, qui scolarise des enfants de Bourgo in-Jallieu et de Nivolas-Vermelle est complètement saturée et n'offre pas la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire.

Le Conseil Municipal a donc décidé de créer une classe supplémentaire dans l'ancien dojo, au foyer municipal, en créant une liaison directe avec l'école primaire qui est mitoyenne. Cette liaison, qui impliquait un travail dans la classe de CP devait être réalisée pendant les vacances scolaires de printemps. On peut constater que les entreprises ont joué le jeu et se sont remarquablement coordonnées, sous la responsabilité de Jean-Pierre Colomb, l'architecte, si bien que les enfants ont pu reprendre sans problème dès lundi matin.

Notons que les travaux sont financés à 60 % par le Conseil Départemental et à 20 % par l'État, au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



Le projet

«Terre de jeux 2024» est lancé !

Le maire, Christian Béton et l'adjoint aux sports et vie associative Laurent Glad avec la labellisation « Terre des jeux 2024 » de Nivolas-Vermelle, lance le départ d'une aventure qui va mobiliser très largement jusqu'en 2024, les forces vives de la commune : écoles, lycée, associations, commerçants, entreprises, élus, employés municipaux et citoyens.

Des actions sous formes d'événements vont être organisées dans l'esprit des valeurs de l'olympisme fondées sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. Ce projet allie sport, culture et éducation.

Les actions se déclineront à travers différents thèmes : sportifs, santé, culturels, respect de l'environnement (parmi les engagements du comité olympique Paris 2024). Ces animations mettront en valeur les pratiques sportives, artistiques et culturelles avec en fil rouge l'histoire et les valeurs de l'olympisme.

Une équipe est constituée. Le planning prévisionnel est établi. La commune est désormais mobilisée, actrice, et se projette vers 2024.



L'équipe municipale se mobilise pour faciliter l'accès à la vaccination pour les Nivolaisiens

Très rapidement après l'ouverture des premiers rendez-vous pour la vaccination en direction des personnes de plus de 75 ans, le bureau municipal s'est interrogé sur l'action qu'il pouvait avoir.



Dans un premier temps l'information a été relayée sur les outils de communication municipaux, dont Panneau Pocket et le site de la mairie. Constatant des difficultés plus grandes pour obtenir un rendez-vous par téléphone et plus de possibilités par internet, les élus se sont rapprochés des personnes isolées et éloignées de l'informatique. Ils ont proposé une aide technique pour obtenir un rendez-vous. Comme tout le monde ils n'ont pu que constater qu'au-delà des difficultés pour prendre rendez-vous, le vrai problème était la pénurie de vaccins et les livraisons au compte-goutte.

Quand il a été offert la possibilité d'organiser un centre de vaccination éphémère, les élus ont contacté le personnel soignant de la commune pour voir ce qui serait possible de faire sur Nivolas-Vermelle. Malgré la bonne volonté de tous, il en est résulté que pour une commune de 2 700 habitants, obtenir une autorisation de l'ARS et assumer l'organisation complexe nécessaire pour un tel projet est très difficile. Le Maire, Christian BETON s'est donc rapproché du maire de l'Isle d'Abeau, Cyril Marion. La commune de l'Isle d'Abeau ayant été retenue

par l'ARS pour accueillir un centre de vaccination à partir du 6 avril.

Cette démarche a ouvert des échanges avec le maire de l'Isle d'Abeau qui a exprimé des besoins humains autre que médicaux pour pouvoir maintenir sur la durée un tel centre de vaccination. Une démarche solidaire à l'échelle du territoire de la CAPI est apparue comme une évidence à plusieurs élus de Nivolas. C'est ainsi que quelques adjoints et conseillers municipaux se sont portés volontaires pour assurer de l'accueil, du secrétariat ou du nettoyage sur le centre de tri. L'appel, a été élargi aux bénévoles du CCAS et à toute bonne volonté de la commune.



Bonne fréquentation au dépistage du Covid 19

Un centre de dépistage du Covid 19 s'est déroulé à la salle des fêtes de la commune, du vendredi matin 7 mai au samedi 8 à midi.

Cette surface permettait l'initiative. 57 volontaires sont venus pour ce dépistage sur ces deux jours avec la découverte d'un seul cas positif, résultat très encourageant. Ce moment de solidarité doit être salué aussi bien pour les volontaires qui ont donné de leur temps sur ces deux jours, mais également pour les candidats testés qui sont venus faire ce geste de citoyenneté, sans oublier la municipalité qui a mis à disposition les locaux. Ce dépistage s'est déroulé avec les gestes barrières.



Quand on interroge élus et bénévoles sur la motivation de leur engagement voici leurs réponses

- Voilà les raisons pour lesquelles je participe au centre de vaccination : «Je participe au centre car je pense que cela fait aussi partie de mes fonctions en tant qu'élue. J'aime rendre service aux autres et cela est une manière concrète de le faire. Dans le contexte actuel, faire preuve d'intelligence collective est une manière de garder et donner de l'espoir.»
- Etre élue est un engagement au service des autres et de sa commune. Il m'apparaît donc comme une évidence de donner du temps pour contribuer à une action solidaire. Aujourd'hui au niveau national la vaccination du plus grand nombre de personnes est un espoir pour sortir de cette pandémie. Se faire vacciner est dans ce contexte, un acte citoyen. Se mettre au service de cette vaccination est aussi un acte de solidarité.
- Pour les bénévoles, c'est un acte de solidarité et de générosité pour donner de son temps.

Programmation Estivale CAPI

JEUUDI 8 juillet à 19h00
Au stade du village



Spectacle de voltige
Avec La compagnie NINGUNA PALABRA

Durée du spectacle :
20 minutes

Entrée gratuite

Pose de la première pierre d'une future résidence à Nivolas-Vermelle

Le jeudi 20 mai, a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre avec un peu de retard. Le Covid 19 n'ayant pas permis de se réunir avant.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Pascal Protière, Directeur des Affaires Publiques et Territoriales Auvergne Rhône-Alpes du groupe Alila, Ludovic Scarpari, Président de In'li, Mathieu Michel, Directeur commercial et de la gestion locative In'li, Bertrand Converso, Président de la SDH. Patricia Dudonné Directrice Générale de la SDH, Caroline Gadou, Sous-Préfète de l'arrondissement de La Tour-du-Pin, Christian Beton, Maire de Nivolas-Vermelle et Gilles Gentaz, Conseiller à l'Urbanisme de la commune. Ils ont procédé à la «Pose de la première pierre». Lors de cette cérémonie Pascal Protière a remercié les partenaires présents et a promis «Nous

allons concevoir cette résidence, par le biais d'une VEFA qui est un atout précieux. Elle permet de gagner en efficacité et en complémentarité en associant tous les acteurs au service du logement : les constructeurs privés, les bailleurs, les élus et les institutionnels. Le Clos du Marais sera synonyme de douceur de vivre et de convivialité, digne du charme de la commune de Nivolas-Vermelle». Christian Beton, maire de la commune, a communiqué sa satisfaction « Avec Alila nous construisons une résidence en harmonie avec l'âme du village, le Clos du Marais est un bel exemple de compromis qui va satisfaire à la fois



les habitants de la commune et les futurs locataires». Bernard Converso Président de la SDH a complété ce témoignage en annonçant « Nous venons de sceller la première pierre dont la singularité tient de la mixité de son offre de logements locatifs sociaux et de logements locatifs intermédiaires. Cette mixité permettra de répondre à la diversité des attentes de la commune». Ludovic Scarpari, Président de In'li a ajouté « Cette résidence est une réponse à un dynamisme économique fort et à un attractif, le Clos du Marais, c'est une belle résidence à taille humaine dans laquelle les futurs locataires auront plaisir à vivre ensemble». Et pour conclure, Caroline Gadou, Sous-Préfète de l'arrondissement de La Tour-du-Pin s'est félicitée de ce partenariat qui apporte une réponse à la nécessité de construire des logements et de les concilier avec le territoire où ils sont implantés. Cette résidence «Le Clos du Marais» est située dans un cadre de vie agréable, alliant l'esprit calme de la campagne et la proximité des services. Elle sera composée de 12 maisons individuelles groupées et de 27 logements collectifs (Logement Locatif Social et Logement Locatif Intermédiaire) tous avec balcon ou jardin privatif pour profiter d'un extérieur.



Les Elus sont en formation...

Etre élu est un engagement qui nécessite de nombreuses compétences.

Il y a un an, l'équipe municipale a été renouvelée, celle-ci est composée pour moitié de nouveaux élus. Afin de permettre à chacun de trouver sa place, Christian Beton, le Maire, a proposé aux conseillers municipaux de se retrouver, vendredi 28 mai au soir à la salle des fêtes pour 5 heures de formation. A l'ordre du jour, les 10 commandements de l'élu, l'Equipe municipale au cœur de l'organisation décentralisée de la république et la démocratie participative. Une soirée au cours de laquelle chacun a pu trouver de quoi nourrir sa réflexion.



NOS JEUNES ONT DU TALENT!
Veux découvrir les créations théâtrales des troupes enfants du Nord-Isère

Vendredi 25 juin 2021 à 20h
L'A Fabrique Jazz, Saint-Jean-de-Bourung

- Troupe de JASPIR
L'ILE DES FANTOMES
Un couple de héros est passionné avec son frère sur son bateau pour un des pirates et le Queen's club s'achève sur la plage.
- Troupe de JASPIR
HANSEL ET GRETEL
Et si les frères Grimm avaient écrit l'histoire de l'Arbre magique.
- Troupe de FALP Arts et Culture
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES... OU PRESQUE
Une institutrice en robe blanche va montrer la couleur, mais tout ne se passe pas comme prévu.

Samedi 26 juin 2021 à 17h
Préau de l'école de Nivolas-Vermelle

- Troupe de De quoi j'me mêle
LA PHOTO
Les photographes de deux photographes ont la classe de Madame Bouché.
- Troupe de JASPIR
L'ILE DES FANTOMES
Un couple de héros est passionné avec son frère sur son bateau pour un des pirates et le Queen's club s'achève sur la plage.
- Troupe de Trois bouts de ficelle
ROSINE ET VIOLETTE
Rosine et Violette veulent grandir le plus vite possible mais sont-elles prêtes à tout pour cela ?

Dimanche 27 juin 2021 à 19h
Préau de l'école de Nivolas-Vermelle

- Troupe de FALP Arts et Culture
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES... OU PRESQUE
Une institutrice en robe blanche va montrer la couleur, mais tout ne se passe pas comme prévu.
- Troupe de De quoi j'me mêle
LA PHOTO
Les photographes de deux photographes ont la classe de Madame Bouché.
- Troupe de Trois bouts de ficelle
ROSINE ET VIOLETTE
Rosine et Violette veulent grandir le plus vite possible mais sont-elles prêtes à tout pour cela ?

VOTRE ENFANT DOIVRAIT EXPERIMENTER LE THEATRE ?
Rendez-vous le dimanche 27 juin 2021 de 14h30 à 15h30 lors d'ateliers théâtre ouverts à tous !
Ces ateliers se dérouleront sous le préau de l'école de Nivolas-Vermelle et seront dirigés par les différents intervenants des troupes.
Département et département le mercredi 30 juin à 16h30 avec les troupes de Trois bouts de ficelle et De quoi j'me mêle. Salle polyvalente d'Anne-Baptiste, rue du 19 mai 1962

Le Conseil Municipal Enfants se mobilise...

Challenge écomobilité à l'école

A l'initiative de l'Ageden (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie), les écoles du Nord-Isère du territoire de la Capi (communauté d'agglomération portes de l'Isère) sont invitées à promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Le challenge s'étend sur les 3 premiers mardis du mois de juin.

Les jeunes élus du CME ont décidé de proposer à leurs camarades des écoles du village et de Boussieu. de répondre à cette invitation. Ce projet rejoint l'une des préoccupations exprimées dans leurs professions de foi lors de leur élection au CME. Des opérations « voiture oubliée » ont rencontré par le passé

un large succès et cette année, l'engouement des jeunes élus semble plus marqué encore, à l'instar des écoles de Nivolais-Vermelle et Boussieu où des élèves - élu.es au Conseil municipal enfants - ont réalisé des fresques au sol pour diffuser l'information et inciter le plus de parents à relever le défi éco-mobilité.



Si le cèdre du Liban pouvait raconter...

Planté vers 1720 dans le parc du château de Montcizet, il a fière allure, et domine de haut ses congénères aux essences non moins admirables, offrant au promeneur qui les caresse du regard, cette majesté de verdure qui a traversé les siècles sur cette terre dauphinoise. Avec ses 6 mètres de circonférence et plus de 20 mètres de haut encore aujourd'hui (il a dû être légèrement étêté à cause de la dernière tempête) il se pose en majesté, reflétant son image dans la pièce d'eau à ses pieds.

Heureux témoin vivant de périodes historiques, comme «la Grande Peur» en Dauphiné où bien des domaines et châteaux ont été brûlés, il a vu passer les révolutionnaires et les meneurs de paysans de Nivolas sous ses branches, courbant l'échine sans rompre sa vigueur protectrice. On peut penser que en ces temps de fin XVIII siècle, le maître des lieux, le chevalier Pierre Morel de Montcizet, un petit noble, appelé par son entourage «le grand réformateur» bénéficiait d'une aura républicaine ce qui lui permit de ne pas être outragé en ses terres, et le château fut ainsi épargné, alors que ses voisins étaient brûlés sans autre forme de procès.

Un peu de romantisme lui fut réservé avec les visites fréquentes de Jean-Jacques Rousseau qui venait souvent en ce lieu de verdure voir le chevalier au sujet de la fabrication d'instruments de musique. Les siècles n'ont pas ébranlé sa stature en tous points admirable et comme il est bon de s'imaginer combien d'événements, de gentes dames sous leurs ombrelles se sont promenées dans ce parc, et combien d'intempéries de toutes sortes n'ont pas eu prise sur lui !

Son actuel propriétaire veille sur lui et tous les autres, avec amour, et une passion constante.

Bernard Chamaraud



Au quartier du Vernay, dialogue avec mon

Décidément, cette satanée pandémie viendra nous embêter jusque dans les moments les plus inattendus de notre vie. Ainsi, actuellement, pour des raisons aussi bien morales qu'éthiques, le fait d'aller voir des habitants de Nivolas-Vermelle pour enrichir cette rubrique afin qu'ils me racontent l'histoire de leur quartier, découle presque de la quadrature du cercle. Alors, me prenant la tête dans les deux mains, je me suis dit : «mon vieux Guy, voilà une cinquantaine d'années que tu habites le quartier du Vernay, et tu as peut-être des choses à dire». Aussitôt dit, aussi tôt fait, me munissant de mon masque et de mon gel hydroalcoolique, je suis resté chez moi pour interviewer la famille Hyver. Il suffisait juste d'y penser !

Natifs tous les deux avec mon copain et voisin Jojo des cités ouvrières Schwarzenbach à Bous-sieu, lorsque nous étions enfants, le quartier du Vernay était alors notre terrain de jeux préféré. Il faut vous dire qu'à cette époque, ce quartier était une vaste plaine verdoyante et arborée. La Bourbre et son affluent l'Agny y coulaient alors paisiblement. Nous adorions nous perdre dans les méandres de ces deux cours d'eau pour nous y baigner. Mais aussi pour pêcher la dormille à la fourchette en soulevant les cailloux, ou les vairons avec des cannes à pêche de fortune faites d'un roseau et d'un bouchon de liège transpercé par une allumette. Tout cela n'était pas très légal, mais chaque époque a les «sauvageons» qu'elle mérite. Des troupeaux de bovins paissaient aussi tranquillement dans les prairies en ruminant. Certains appartenaient à la famille Debiez de Bous-sieu, d'autres à la famille Ailloud dont la ferme et les terrains occupaient l'actuel emplacement du lotissement qui longe l'autoroute. Nous avions un peu «la trouille» des taureaux réputés un peu caractériels lorsque nous franchissions illégalement les clôtures en fil de fer barbelé. Mais nous avions une règle : ne jamais mettre un vêtement de couleur rouge. Une de nos occupations était aussi d'aller comme on disait à l'époque, «ramasser des pissenlits». Il faut vous dire que ces vastes prairies et pâturages étaient également les sanctuaires de «dame taupe». Vous savez, ces charmants mammifères fouisseurs qui excellent dans la construction de petits monticules de terre qu'on appelle «des taupinières», qui font faire des cauchemars à nos jardiniers. La terre fine et remuée de ces taupinières était pour nos pissenlits une terre de prédilection. A l'époque, un bon panier de «groins d'âne» ou de «dents de lion» mélangés à quelques œufs durs composaient une salade de choix dont nos familles se régalaient. C'était une occupation agréable le ramassage des pissenlits. De temps à autre, sur le chemin passait un promeneur à pied ou à vélo. Nous aimions aussi voir passer celui que l'on appelait affectueusement «le père Blanchet». Dans son char à banc tiré par son cheval hors d'âge, il ne manquait jamais de nous faire un petit signe de la main. Le «père Blanchet» exploitait à l'époque avec son épouse et leur fils une petite ferme qui existe toujours. Ils faisaient partie des rares habitants du Vernay. Son petit fils Robert a transformé plus tard cette ferme en

un charmant petit manoir. Il y avait aussi entre les fermes Ailloud et Blanchet l'usine de tissage Montrozier qui fabriquait entre autre son électricité grâce à la force électromotrice du canal qui porte son nom et qui entraînait une monumentale roue à aube. La famille Montrozier habitait un château. Une belle chapelle et un magnifique parc arboré complétaient l'ensemble et jouxtaient l'entreprise. Notons que les bâtiments de cette usine existent toujours et ont été repris un temps par l'entreprise «stock carrelage». Le château, la chapelle et le parc qui forment un ensemble d'excellente facture ont été achetés par la famille Devic. Avec mon copain Jojo (Georges Rivoire), bien trop tôt disparu, rêvant de voyages au long cours, nous avions construit un radeau fait de vieilles planches et de vieux bidons pour naviguer sur la Bourbre et sur l'Agny. Hélas, la première pierre dépassant de la faible hauteur d'eau fut fatale à notre embarcation. Aussitôt mouillé, aussitôt explosé notre «engin» !

Ilot de nature inséré entre ces deux bras de rivière, le quartier du Vernay tapissé de pâquerettes, était pour nous un véritable petit paradis. Il nous paraissait évident que ce quartier ne pouvait que devenir un lieu de construction de petites maisons pleines de fleurs. Je m'étais promis de venir y construire la mienne «quand je serai grand» ! L'opportunité se présenta et la promesse fut tenue. Hélas pour mon rêve, avant notre arrivée, l'usine de fabrication de tuyaux et de pavés en béton Bona avait déjà pris possession d'une partie des lieux amenant par la même occasion bruit et circulation intensive. L'Agny n'était aussi plus ce qu'elle était. Disposées en amont, les cartonneries Voisin Pascal y vidangeaient sans vergogne leurs cuves de colorants. Un jour bleue, un jour verte, un jour rouge, les eaux du charmant ruisseau avaient perdu leur superbe limpidité. Justement, lors d'une période de sécheresse, où l'eau était très basse et d'un rouge éclatant, des flaques d'eau stagnante se formèrent. Depuis mon jardin, j'aperçus alors un poisson qui se débattait dans l'une d'elles. N'écouter que mon courage, muni d'un seau d'eau claire, je me portais à son secours. Depuis ce jour, il nous tient compagnie en batifolant dans son bocal. Il semble immortel l'animal.

Avec mon épouse Marie-Claude, nous l'avons baptisé Hector. Il ne lui manque que la parole, et

poisson rouge



comprend tout ce qu'on lui dit. Il est pourtant de composition bizarre ce poisson. D'un rouge éclatant comme l'eau de l'Agny ce jour là, c'est une espèce d'hybride entre la dormille et le vairon, mâtiné d'un peu de truite puisque quelques points apparaissent sur son seul flanc gauche. Consultés, les plus grandes sommités des spécialistes locaux de la faune aquatique se sont perdues en conjoncture pour définir ses origines. Peu importe, Hector fait maintenant partie de la famille, il connaît lui aussi l'histoire du Vernay et nous en discutons souvent. Comme nous, il a vu se construire l'autoroute et la discothèque, et arriver leurs nuisances. L'autoroute, vous savez cet interminable ruban d'asphalte noir et payant que tout élu rêve d'avoir sur son territoire, pour peu qu'elle le desserve, mais qui se pare soudain des pires nuisances si elle ne le dessert pas. Il y a alors des tonnes de bonnes raisons pour qu'on suggère de la faire plutôt passer chez le voisin.

Le quartier s'articule maintenant autour de la rue du Lac et de la rue du Vernay. Petit à petit, les taupinières ont été remplacées par des bâtiments en tôles grises en forme de parallépipèdes rectangles. Le Vernay est devenu une espèce de «Silicon Valley» à la sauce dauphinoise. Une industrialisation galopante en a fait un poumon commercial et économique qui démontre le dynamisme de notre commune. Tant mieux pour l'essor de notre commune, et tant pis pour mes rêves de gosse !!! Du fond de son bocal, perché sur une table face à une grande baie qui donne sur la rue du lac, Hector, compte en faisant des bulles les voitures, les camions, les bus scolaires et tous les engins qui passent. Rassurez-vous, il ne s'ennuie pas, il a du boulot !

Une petite bouffée de nostalgie m'envahit parfois, et j'ai une pensée pour Jojo, lorsque j'emprunte la piste piétonne et cyclable qui longe la rue du Vernay. Figurez-vous que de loin en loin, sur le talus, une taupinière émerge au milieu des masques chirurgicaux, des canettes, des bouteilles et des mouchoirs jetables perdus par inadvertance par d'honorables citoyens. Je me dis : «Tant mieux, elles sont toujours là les taupes, elles courent dans leur réseau de gale-

Le cimetière de Nivolas

On ne connaît pas la date précise de la création du cimetière primitif de Nivolas. Ce dernier se situait dans la partie haute du cimetière actuel sur un terrain appartenant à la famille Martinet.

Sur le cadastre Napoléonien, ce terrain n'est pas mentionné comme cimetière mais comme terre plantée. Le cimetière était peut-être déjà là, mais il n'avait pas d'existence officielle. L'inhumation la plus ancienne connue date de 1846. Ce cimetière d'une superficie de 670 m² avait une forme rectangulaire. Il était traversé par une allée centrale allant du portail d'entrée à un enclos qui à l'époque dépassait sur l'extérieur du mur d'enceinte sur le chemin des Renardières. Cet enclos abrite encore de nos jours la tombe Martinet. Cette disposition particulière est due au fait que la famille Martinet avait fait don du terrain sur lequel a été implanté le cimetière. Cette famille comptait parmi les plus gros propriétaires terriens de Nivolas. Cette même famille a également fait don du terrain sur lequel a été construit le presbytère à côté de l'église



Enclos Martinet côté chemin des Renardières

en 1858. En 1876, alors que la population de Nivolas ne cesse d'augmenter pour atteindre 669 habitants, le cimetière est agrandi de 1000 m². C'est une nouvelle fois la famille Martinet qui cède gratuitement une parcelle de terrain alors constituée d'un bois. Le nouveau mur d'enceinte englobe l'enclos Martinet qui se retrouve ainsi à l'intérieur du cimetière. En 1922, il faut à nouveau agrandir le cimetière. L'agrandissement se fait en contrebas de l'ancien cimetière sur un terrain de 1900 m² de surface qu'il faut cette fois acheter aux héritiers de la famille Martinet. Un escalier est construit pour assurer la jonction entre la partie haute et la partie basse du cimetière, ainsi que deux nouvelles entrées. Le portail d'entrée de l'ancien cimetière est rénové pour être déplacé sur l'une de ces entrées tandis qu'un portail neuf est installé sur la seconde. Le dernier agrandissement du cimetière

Franck Piraudon



Le premier cimetière



Evolution du cimetière

ries qui doit être digne du métro New-yorkais sous les dalles des parallépipèdes en tôle grise. Elles sont peut-être heureuses quand même ! Peut-être même qu'elles ont muté et ont maintenant le nez plat à force de buter inlassablement sous les dalles !»

Merci à Marie-Claude et Guy pour leur accueil chaleureux. Fait exceptionnel, ils m'ont même offert le gîte et le couvert ! Ah ! j'allais oublier, nous avons récupéré Hector dans sa flaque un jour de 1er Avril !

Propos (auto) recueillis par Guy HYVER

Ils nous ont quittés

Marie-Madeleine Marmonier

La nouvelle a surpris toute la population, car Manou était toujours si présente à tous que jamais on aurait pu imaginer une fin aussi soudaine. Pour les nivolaisiens, elle n'avait ni prénom, ni nom, c'était Manou un diminutif qui en disait long sur l'amitié qu'ils lui portaient tous.

Pour ceux qui ont passé la soixantaine, c'est avec elle, au sein du patronage, qu'ils ont découvert la joie du sport, la joie du théâtre et même pour certains le foot, alors que ce n'était pas son sport favori. Manou, c'était l'ouverture aux autres, et surtout l'envie de faire partager ses passions aux plus jeunes.

Une passion qu'elle va investir dans son métier d'Assistante Sociale, toujours avec l'enfance en point de mire. D'abord à la Sauvegarde de l'Enfance, à Grenoble, avec l'immense secteur de la Matheysine, une des régions où étaient placés beaucoup d'enfants en famille d'accueil, puis au CROUS, toujours à Grenoble, avant de suivre les jeunes du secteur scolaire du Collège Pré-Bénit de Bourgoin-Jallieu. Curieuse de tout, Manou était passion-

née de littérature, en particulier d'ouvrages historiques sur la deuxième guerre mondiale, afin de comprendre la montée du nazisme dans un pays développé, elle était également une militante de la préservation du patrimoine. Musique, cinéma, action à Amnesty International, rien ne la laissait indifférente.

Le sport restait le fil directeur de sa vie, dans sa pratique personnelle d'abord, à travers le ski, le tennis, entre autres, mais elle s'investissait également dans la vie des clubs, puisqu'elle avait remis sur les rails le club de tennis de la commune, au moment où il était au plus bas.

A son frère, à sa sœur, à ses neveux et petits neveux qu'elle adorait, nous présentons nos bien vives condoléances.



Serge Plantier

Même si on savait qu'il luttait depuis plusieurs mois contre une implacable maladie, son caractère enjoué ne laissait pas penser qu'elle aurait finalement raison de sa forte constitution. Serge Plantier était un battant et un entrepreneur né, toujours ouvert aux autres.

Arrivé à Nivolas-Vermelle, au tout début des années 80, il y implante son entreprise qu'il avait démarrée à Saint-Etienne de Saint Geoirs, la Séram, une entreprise de mécanique de précision qu'il a su développer, sur la zone d'activité du Vernay et également sur Lyon. C'est cette implantation qui a donné un coup de dynamisme à cette zone accueillant des entreprises artisanales et des PME. Trouvant sa place dans la commune, il décide d'y construire sa maison et il est le premier, et pendant quelque temps le seul, dans le nouveau lotissement du Vert Château.

Et depuis il s'est beaucoup investi dans la vie locale. A la présidence de l'Association Syndicale du Vert Château, à la gymnastique d'entretien et surtout au Tennis Club qu'il avait remis sur les rails

avec Manou Marmonier qui vient également de nous quitter.

Dans le cadre du tennis, il a été l'élément moteur, toujours à l'initiative, aussi bien pour organiser des rencontres et des compétitions que pour prendre en main le pinceau pour aménager le local du club. On le voyait régulièrement sur les courts avec ses petits enfants à qui il a donné le goût du tennis. Au forum des associations, lors la fête de la commune, il était toujours présent pour donner toute sa place au tennis, avec sa bonne humeur et sa disponibilité.

A son épouse, à ses enfants et petits enfants, à toute sa famille très éprouvée, nous présentons nos bien vives condoléances.



Le fauteuil club prépare

sa rentrée en octobre prochain

L'association à l'arrêt depuis mars 2020 reprendra son activité manuelle début octobre 2021 en espérant que le déclin de la covid-19 nous le permette ainsi que la mairie de Nivolas-Vermelle qui nous prête la salle Georges Savary tous les mardis.

Les adhérents du «Fauteuil Club» attendent avec impatience le retour de leur loisir hebdomadaire avec Franck leur professeur de tapisserie pour rénover fauteuil, chaise, petit canapé, tête de lit, repose-pieds...et ainsi décorer leur intérieur. Grâce à nos ateliers de 4 heures le mardi matin de 9h à 13h et le mardi après-midi de 13h30 à 17h30, le «c'est moi qui l'ai fait» prend toute sa valeur et le temps passé à travailler sur un siège s'oublie vite devant le magnifique résultat final !

Si l'art de la tapisserie d'ameublement vous intéresse, venez à la salle Georges Savary, nous y serons tous les mardis. Vous pourrez apprécier les différentes étapes nécessaires à la réfection d'un fauteuil avec les sangles, les ressorts, les toiles de jute et crins utilisés, les coutures faites à la main, les tissus et passepoils assortis...etc...

- Pour tous renseignements y compris l'inscription pour l'année 2021-2022, écrivez-nous à : le.fauteuil.club.isere@gmail.com



Exposition «Cimes et Eglises» d'Annie Lucet

Du samedi 12 juin
au dimanche 27 juin
à l'Eglise de Vermelle

Don du Sang - Mardi 20 juillet au gymnase

Le printemps aux jardins des Ravinaux

Avec plus de liberté face au Covid 19 et le soleil de retour, après un mois de mai bien pluvieux, les jardiniers commencent à venir pour l'entretien de leur parcelle.

Malgré la pluie importante en mai tous ont pu constater la sécheresse des terrains. Fait important pour le secteur des jardins, un composteur a été installé, ce dernier pourra être aussi utilisé par les résidents du quartier.

L'association des Jardins Familiaux des Ravinaux remercie la Mairie de Nivolas qui a mis à sa disposition des parcelles de terre cultivables

ce qui a permis aux Jardins Familiaux des Ravinaux de s'agrandir et d'accueillir 7 nouvelles familles à qui ils souhaitent la bienvenue.

Les 24 parcelles sont occupées pour un retour vers la nature, pour une belle saison de jardinage avec le plaisir de cultiver ses propres légumes et surtout retrouver un certain bien être malgré la crise sanitaire.



Jean-Christophe Goy nouveau chef de corps des pompiers

Jean-Christophe Goy a été promu chef de la caserne des pompiers de Nivolas-Vermelle en janvier 2020, puis lieutenant en janvier 2021. Passionné par le métier de pompier depuis son enfance, Jean-Christophe entre aux Sapeurs-Pompiers de Nivolas-Vermelle le 22 août 1982 à l'âge de 16 ans, il est nommé Caporal en 1985. Pour son service militaire il intègre la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris de 1985 à 1986.



De retour après sa libération de ses obligations militaires, il réintègre la caserne de Nivolas-Vermelle où il est nommé Sergent en 1990, puis Sergent Chef en 2003, adjudant en 2005 et adjudant chef en 2010.

Sportif accompli, les Sapeurs Pompiers et le rugby, son sport préféré, comme Jean-Christophe aime à le dire, sont une grande famille où on construit des histoires de cœur et où on apprend les vraies valeurs de la vie. Il a joué et entraîné l'ASSTF rugby club de Succieu et également le SSS rugby de Saint-Savin où il lui reste beaucoup d'amis. C'est grâce à cela que les choses avancent au sien de la caserne de Nivolas. Il est conscient d'avoir un bon groupe qui sait se surpasser et écouter en cette période difficile que tous traversent.

Jean-Christophe tient à remercier du fond du cœur toute la grande famille des Sapeurs-Pompiers de la caserne de Nivolas et ses amis pour tout ce qu'ils lui apportent. De nombreuses distinctions ont récompensé son adhésion sans faille et son dévouement : la médaille d'argent pour 20 ans de services en 2002, médaille de vermeil pour 25 ans en 2007 et la médaille d'or pour 30 ans de service en 2012. L'année prochaine il sera remercié pour ses 40 ans de services, une médaille lui sera remise par le préfet de Grenoble. Jean-Christophe Goy a 54 ans, il est le père de deux enfants qui comptent beaucoup pour lui, Alexis 33 ans et Jimmy 30 ans. Il travaille à la mairie de Nivolas-Vermelle depuis 30 ans et affirme être un pur nivolésien de cœur.

Une bonne collecte de sang

La dernière collecte de sang qui vient de se tenir au gymnase communal est très satisfaisante avec 70 dons dont 10 nouveaux.

Alain Guerrier, le président de l'amicale des donneurs de sang, se dit ravi que la collecte se fasse pour le moment au gymnase ce qui permet de mieux respecter les consignes sanitaires et les distanciations. La formule de prise de rendez-vous semble convenir aux donneurs et aux bénévoles permettant moins de contact. Le président signale que le Crédit Mutuel a parrainé 80 repas faits par le traiteur Coccina de Ruy et pour les remercier de leur don, l'amicale leur a fait aussi le cadeau d'un masque marqué «Le sang c'est la vie» à chaque donneur.



Le Vrac, vous pratiquez ?

Local et convivial mais pas que ! A cette devise de 3ème base il faudrait ajouter le vrac. Le vrac ou comment réduire ses déchets à la source.

Si autrefois, le principe d'emballages réutilisables était courant - les plus de quarante ans se souviendront des bouteilles en verre consignées - il a progressivement disparu pour revenir en force dans le commerce de proximité et ce souvent à la demande des consommateurs. Des fruits et légumes aux féculents en passant par les biscuits ou crackers apéro, vous y trouverez un large choix de produits alimentaires avec par exemple pas moins de 10 sortes de farines différentes ! Autres produits phares du vrac à 3ème base : les produits ménagers, avec la possibilité de recharger vos bouteilles et flacons à volonté.

Bien sûr acheter en vrac demande un peu plus de temps et d'organisation mais le tester c'est l'adopter avec à l'arrivée

la satisfaction de réduire sensiblement le volume de nos déchets ménagers et d'agir collectivement sur la réduction de notre empreinte écologique.

Si par mégarde vous vous trouviez sans sac ni contenant, 3ème Base vous mettra à disposition autant de sacs Kraft que nécessaire ainsi que des contenants réutilisables. Toutefois l'idéal est d'apporter les vôtres et pour cela Caroline, François et Eddy, vous suggèrent cette astuce : avoir quelques sacs toujours sur soi, dans son cabas ou son coffre de voiture.

A bientôt chez 3ème Base! »

- **Horaires d'ouverture** : 9h - 19h en continu du lundi au samedi
- **Pour plus de renseignements** : info@3emebase.fr



Le marché s'étoffe avec un nouveau banc original

Au sein du marché qui est toujours bien fréquenté par de nombreux clients un nouveau concept est proposé. Sous l'enseigne « Je cous pour vous ».

Il s'agit de Véronique Rigaud, couturière, qui vous propose couture, retouches et réparations. Elle est présente également sur les marchés de Saint-Jean de Bournay, le lundi matin, et sur Saint-Georges d'Espéranche le mercredi.



La Dénich' Boutique

vient de réouvrir...



C'est avec joie que Klecia après les différentes fermetures dues au Covid 19, vient de réouvrir son accueillante boutique, située dans le centre de la commune où elle propose des vêtements originaux et accessoires de mode.

Klecia nous fait part de la venue de ses clientes qui commencent à pousser la porte pour faire des achats avec l'été qui pointe le bout de son nez.

Epicurio

un nouveau restaurant



Ce nouveau restaurant vient de s'installer et d'ouvrir ses portes à Nivolas-Vermelle.

Ce nouveau lieu de gastronomie vous accueille pour l'instant uniquement en plats à emporter, avec une carte adaptée aux circonstances sanitaires, mais laisse entrevoir un lieu de rencontre et de gastronomie. Trois associés ont uni leurs connaissances : Benoît, Adrian et Pierryck. Dès qu'ils pourront, ces trois amis vous feront découvrir un complexe original autour d'une gastronomie innovante, cuisinée avec des produits locaux de qualité. Avec plusieurs salles il sera possible de se retrouver en restaurant traditionnel, ou dans un bar pub, en terrasse ainsi que dans une salle type «séminaire» avec écran et rétroprojecteur, à noter que toute l'installation et la décoration ont été faites par les trois associés. Un grand parking est à la disposition des clients.

- **Pour l'instant il est possible de commander des plats à emporter** du mardi au samedi midi de 12 h à 13h30 et le soir à partir de 18 h.
- **Renseignements** au 04 74 28 56 99 ou www.epicurio.fr

L'association pour la protection de l'église de Vermelle

Après l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue par courrier, Mme Suzanne Badin, la présidente de l'association «Pour la protection de l'église de Vermelle» nous explique qu'en raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale n'a pas pu se dérouler en présentiel.

Les différentes résolutions ont été soumises à un vote par correspondance, 63 adhérents ont participé au vote (aucun quorum requis d'après les statuts). La situation comptable et le rapport d'activités 2020 ont été approuvés à l'unanimité. En 3ème résolution, vote du tiers sortant du conseil d'administration : les candidats sortants Pierre-Jean Badin, Denise Fréchet, Catherine Lainé, Gilles Thorand et Olga Jobert, nouvelle candidate, tous ont été élus à une très forte majorité de 61 voix. Il est bon de rappeler que cette association a pour but la sauvegarde de cette église dont il ne reste de la chapelle primitive que le clocher, la nef et les voûtes romanes. Ses origines remontent au XIIème siècle, elle attire de nombreux pèlerins tous les 15 août mais aussi abrite chaque année des nombreuses expositions et concerts dont le cadre se prête à ces manifestations culturelles.

Le 18 mai au matin plusieurs adhérents de l'Association «Pour la protection de l'Eglise

de Vermelle» se sont retrouvés autour de Madame Suzanne Badin, la présidente, pour la traditionnelle matinée «Têtes de loup» qui consiste chaque année à nettoyer et à remettre en ordre après un an de fermeture en vue des saisons culturelles de Vermelle 2021. Après cette matinée de propreté tous les membres de l'association espèrent pouvoir présenter une saison normale.

- Pour débiter cette année un peu troublée par le Covid19, elle a débuté par un week-end samedi 5 et dimanche 6 juin de 15 à 18 heures sur les «Rendez-vous aux jardins» sur le thème de la transmission des savoirs. Une visite commentée et guidée par Denise Fréchet du «jardin paysager de Vermelle».
- Du 12 au 27 juin, la peintre Annie Lucet présente ses œuvres dans le cadre de l'exposition « Cimes et Eglises ».
- Du 10 au 25 juillet ce sera le tour du peintre Maurice Jayet, pour une exposition de peintures abstraites en Noir et Blanc.

- Dans le cadre du festival Ninon Vallin, le mercredi 8 septembre à 20 heures, la Soprano Catherine Renerte accompagnée au piano par Brigitte Gonin Chanut proposeront un concert « Ninon à Vermelle » : Ave Maria de Gounod et Schubert des lieder de ce dernier, et évidemment quelques clins d'oeil à Ninon Vallin...



Une réunion au chevet de l'église de Vermelle

Certes, l'église de Vermelle va bien et porte gaillardement ses 1000 ans, toutefois, quand on arrive à cet âge, quelques lézardes se manifestent, et il faut en faire le diagnostic pour qu'elles ne deviennent pas de véritables fissures mettant en cause la solidité de l'édifice.

C'est pourquoi, à la demande du service du Patrimoine du Conseil Départemental, une réunion a été organisée, sur place avec deux architectes du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), Rémi Guyard et Caroline Cherwood, afin de lancer les premiers éléments de cette réflexion. Les deux architectes ont été remarquablement impressionnés par la qualité du bâtiment et surtout par son environnement dans un site préservé.

Il a été convenu d'établir une coopération sur une année entre la commune et le CAUE, afin de progresser dans ce diagnostic. La commune était représentée par Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe à la culture, par Michel Rival, Conseiller Municipal délégué, par Jean-Michel Picard, Directeur des Services et par Christian Beton, le Maire qui n'avait pas pu rester pour la photo. La présidente de l'Association, Suzanne Badin, apportait également ses connaissances du patrimoine.



L'ALEP Arts et Culture

Comme toutes les associations, l'ALEP Arts et Culture vient de passer une année difficile.

Seul l'atelier théâtre enfants a pu se dérouler relativement régulièrement. Seules les activités en direction des enfants ayant été autorisées. Ils participeront au 3ème festival « Jeunes en Scène » qui se déroulera du 25 au 27 juin. Samedi 26 et dimanche 27, à 17h00 les comédiens en herbe présenteront leur spectacle dans la cour de l'école élémentaire de Nivolos-Vermelle.

En septembre les cours de dessin et de peinture reprendront comme les séances de Scrapbooking. L'ALEP Arts et Culture poursuivra son action avec la mairie dans le cadre du PEdT à travers un atelier théâtre et un atelier percussion pour les enfants. Nous proposerons de relancer un groupe théâtre pour les adultes lors du Forum des associations.



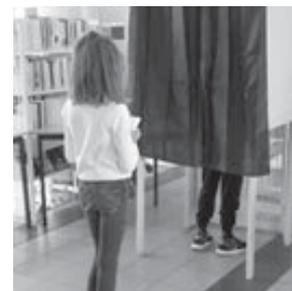
Bibliothèque

La bibliothèque a proposé aux écoles de Nivolas-Vermelle, Châteauvilain et Sérézin de la Tour de participer aux PNI.



La bibliothèque a proposé aux écoles de Nivolas-Vermelle, Châteauvilain et Sérézin de la Tour de participer aux PNI. Les enfants des écoles primaire et maternelle de Nivolas-Vermelle ont pu voter pour leur livre préféré les lundi 17 mai et mardi 18 mai.

Nous découvrirons les résultats fin juin.



Concours de poésies :

Nous avons eu 14 participants adultes et 7 enfants avec un jury de 7 personnes pour les adultes et 6 pour les enfants.

Les gagnants :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| ■ Pour les enfants : | ■ Pour les adultes : |
| 1. Maïssa Zsombok | 1. Chris DRG |
| 2. Lilian Bruneau | 2. Isabelle Groussol |
| 3. Lola Chanel | 3. Aline Andres-Rival |

La remise des prix a eu lieu le samedi 12 juin 2021 à 11h30 à la bibliothèque. Tous les enfants participants ont reçu un lot. Les 3 gagnants de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat à utiliser à La Maison de la Presse à Bourgoin-Jallieu.

Nous remercions tous les participants auteurs et membres du jury.

Mashup : table de montage simplifiée vidéo et son

Ce dispositif, prêté par la MDI, va permettre de commencer à travailler de façon ludique avec les classes de l'école primaire sur l'Education aux Médias et à l'Information.

Vous pouvez venir également le découvrir en famille lors des permanences de la bibliothèque !

Résidence de journalistes :

La bibliothèque recevra de septembre à décembre une résidence de journalistes à des fins d'Education aux Médias et à l'Information avec un projet avec les classes de CM de l'école primaire et aussi des temps forts destinés à tout le monde. Nous aurons également des partenariats avec d'autres bibliothèques dans ce projet.

Prix Bulles de Sang d'encre :

Cette année encore la bibliothèque participe à ce prix réservé aux adultes.

5 BD polar ont été sélectionnées : Lisez-les et votez ! La date de fin de vote est le samedi 13 Novembre 2021.

- **Pour rappel** le lauréat de l'année dernière était Le Patient de Timothé Boucher aux éditions Glénat



Les dernières nouveautés de la bibliothèque arriveront fin juin !!!

La culture retrouve sa place dans notre commune....

- **Jedi 8 juillet 2021**, au stade du village, La CAPI avec le théâtre du Vellein, proposera un spectacle Circassien. **La compagnie NINGUNAPALABRA** installera son trapèze pour le plus grand plaisir des petits et des grands sur le stade. L'émerveillement durera 20 minutes et débutera à 19h00. En raison des protocoles sanitaires, la jauge sera contrôlée.



- **Mardi 20 juillet 2021**, à la tombée de la nuit, le ciné été revient dans la cour de l'école

de Boussieu avec un film de Pascal Bourdiaux de 2020, **«Les blagues de TOTO»**. Un film à voir ou revoir en famille. Une belle soirée à partager. Les enfants du centre de loisirs assisteront à la projection.



- **Journées Européennes du Patrimoine 2021** : La 38ème édition des Journées Euro-

péennes du Patrimoine 2021 aura lieu du samedi 18 au dimanche 19 septembre 2021. Pour l'occasion, la commission culture a décidé de mettre en valeur nos différents bâtiments patrimoniaux (Eglise de Vermelle, Vitraux Laliq et bien d'autres ...). Elle proposera en partenariat avec plusieurs associations de la commune et quelques particuliers, une randonnée patrimoniale sur un parcours de 10 km pour les marcheurs



et un rallye automobile pour les autres. Les jeunes du CMEJ proposeront un rallye pour les plus jeunes.

- **Les soirées de Nivolas : La saison 2020-2021** a été très affectée par la crise sanitaire. Un seul spectacle de la programmation a pu être présenté. Tous les autres ont dû être annulés. Nous avons recontacté les artistes qui pour la plupart ont accepté de reporter leur spectacle sur une autre date de la saison 2021-2022. Vous les retrouverez dans la prochaine plaquette qui sera diffusée avec le TUN de septembre. La saison débutera le samedi 9 octobre avec le spectacle de chansons de Jean-Mi & co.

Concours de poésies

Pour les enfants :

■ 1. Le plaisir

J'aimerais avoir le plaisir de te revoir
Le plaisir de te sentir, ta bonne odeur de cerise
J'aimerais avoir le plaisir de te revoir
Le plaisir de regarder tes doux yeux
J'aimerais pouvoir te toucher rien qu'une dernière fois.

Mamie

Maïssa Zsombok

■ 3.

Ça me fait plaisir de voir un sourire.
J'aime les cadeaux parce qu'ils sont trop beaux.
J'adore la galette avec la couronne sur la tête
J'aime le beau temps car il arrête le temps.
J'aime la télé avec les dessins animés
Mais ce que j'aime par-dessus tout c'est vous.

Lola Chanel

■ 2. La vie

Quand le soleil brille
Quand les oiseaux chantent
Quand la mer est bleue
Je sais que si ça ressemble à un rêve,
Je m'assois sur le banc,
Je regarde ma vie,
Et je me dis que j'ai de la chance.

Quand la personne qui écrit,
Je l'aide, je m'aide
A écrire un nouveau chapitre de sa vie, de ma vie.

Quand je vois ma voie qui m'indique,
C'est l'instinct, l'instinct de la vie.

Quand je marche en forêt
Et que je revois ces oiseaux, le soleil couchant,
Quand je me couche dans l'herbe,
Je vois ma vie, la mienne et celle de mon corps.

Lilian Bruneau

Pour les adultes :

■ 1 Désir

Désir de foles
A s'en rendre saoule
Désir de danses
Jusqu'à la transe
Désir de concerts
Tous, les mains en l'air
Désir de manifestations
Ensemble pour nos opinions

Désir de toucher, caresser, enlacer,
Câliner, embrasser sans être culpabilisée
Désir de fuir cette réalité
Pour ne pas finir enfermée
Désir de lutter contre cette actualité
Pour ne pas finir étouffée

Désir de vivre intensément,
De vivre tout simplement.

Chris. DGR

■ 3. Désir et plaisir

Plaisir de voir, de découvrir la nature ensoleillée par un matin d'été
Plaisir d'entendre, d'écouter le bruissement de la brise légère
dans les haies de noisetiers,
Plaisir de respirer, de humer le doux parfum des fleurs coupées,
Plaisir de débusquer, de déguster
la fraise des bois au velouté si sucré
Plaisir de rencontrer, la personne tant aimée,
Plaisir de partir, de marcher, de vagabonder
sur les rudes chemins de randonnée,
C'est alors le moment rêvé pour créer
Le désir de continuer,
Le désir de se dépasser,
Le désir de rire,
Le désir d'approfondir
Le désir d'assouvir
toutes ses envies,
Simplement,
Plinement LE DESIR DE VIVRE

Aline Andres-Rival

■ 2.

J'aurais pu faire
Un poème en vers
Un poème envers
Vers et contre tous

J'aurais pu écrire
Des éclats de rire
J'aurais pu produire
Des éclats de vers

J'aurais pu me taire
Le faire à l'envers
Poème à l'endroit
Allant droit vers toi
J'aurais pu croire
Des tas d'histoires
Histoire d'y voir
L'œil de mon désir

J'aurais pu lire
Dans mes délires
Le fond du plaisir
En ligne de mire
J'aurais pu être
Au lieu de paraître
J'aurais dû vivre
Et non survivre

J'aurais dû voir
Et surtout vouloir
J'aurais pu
J'aurais dû
Si j'avais su
Si j'avais voulu
Si j'avais vaincu
Si j'avais vécu...

Isabelle Groussol

Un «compost'tour»

sur la commune

Mercredi 31 mars Le SMND (syndicat mixte nord Isère) et l'association «Trièves Compostage et Environnement» ont organisé sur Nivolas-Vermelle un «compost'tour» sur trois points de compost.

Cet évènement qui a regroupé deux groupes de 6 personnes s'est déroulé dans le cadre de la semaine du compostage de proximité «Tous au compost». Les deux groupes ont visité le site des Ravineaux, présentation d'un projet autour des jardins des Ravineaux (jardins familiaux) dont l'implantation doit tenir compte des habitations voisines. La visite s'est poursuivie sur le site du quartier du Curtet pour voir le retour de l'expérience, mis en place depuis 2 ans il est très apprécié des résidents qui ont confié avoir diminué très sensiblement le volume de leurs poubelles. Le dernier site visité est celui du traiteur «Ke C'est bon» dont les laboratoires sont sur l'ancien site de Voisin-Pascal. Celui-ci est l'expérimentation d'un site de compost sur goudron. Les participants autour de Mme Graziella Bertola-Boudinaud,

première adjointe, représentant M. Christian Beton retenu pour une autre réunion ont pu découvrir les principes du compostage collectif et comment mettre en place un site de quartier. Quels déchets composter ? Comment s'occuper des composteurs qui sont souvent un lien social entre les résidents d'un quartier souvent très demandeurs de protéger l'environnement et la nature ?

Bernard Chamaraud



Une beauté éphémère

En traversant Nivolas-Vermelle venant de la Combe des Eparres au premier feu sur la gauche on peut voir un magnifique arbre de la famille des prunus. Il n'est pas le seul dans ce quartier du Curtet, tous plantés harmonieusement par une équipe d'employés municipaux soucieux d'apporter une couleur éphémère au printemps, et une belle verdure tout au long de l'année.



Que faire des déchets verts ?
Les mauvaises herbes et autres !
Pour petits et grands jardins !

Mais pourquoi sont-elles si mauvaises ?

Les mauvaises herbes sont appelées ainsi pour leur côté inesthétique et envahissant. Cependant, elles favorisent la biodiversité des jardins et nourrissent des insectes tout aussi utiles. Si vous souhaitez vous en débarrasser, préférez les arracher plutôt que d'utiliser du désherbant. Votre jardin sera plus sain et chacun plus serein !

Pailler

Une fois arrachées, vous pouvez laisser les mauvaises herbes sécher (suffisamment longtemps pour éviter une germination) et les utiliser ensuite en paillage aux pieds des plantes, sur les massifs, ... Cela permet de conserver l'humidité et de moins arroser.

Composter mais vigilance !

Éviter les plantes montées en graines pour ne pas les retrouver dans le potager une fois le compost ajouté. Ne pas mettre les racines de mauvaises herbes traçantes et envahissantes. Et bien entendu, pas de plantes malades.

Rien ne se perd... Tout se transforme

Les mauvaises herbes, les fleurs fanées, les fruits tombés du pommier ou les cerises déjà trop piconnées sont de vraies ressources à valoriser ! Le composteur se fera d'ailleurs une joie de les accueillir et vous le rendra bien, avec du compost de qualité.



Que faire des déchets verts ?
Les petites branches
Pour petits et grands jardins !

Créer un refuge !

Disposer de petits tas dans un coin du jardin, ils deviendront de vrais refuges pour la faune du jardin et vous offriront de l'humus pour enrichir vos platebandes une fois décomposés.

Broyer
Avec un broyeur à végétaux, mais pas que !

Pas de broyeur ? À vos sécateurs ! Il suffit de découper les branches en petits tronçons (certes plus long, mais efficace).

Il est aussi possible de broyer les petites branches (pas plus que la largeur du pouce) en les disposant au sol et en passant dessus avec la tondeuse. Dans ce cas, attention aux projections, utilisez des chaussures épaisses et montantes et assurez vous que personne ne s'approche de la tondeuse lors de cette opération.



Produire et utiliser le broyat de bois

Les avantages :

Le broyat de bois obtenu pourra être déposé en paillage aux pieds des plantes, des haies, du potager, le bois apportera au sol les nutriments dont il a besoin pour se régénérer. Les petits tronçons peuvent aussi être compostés. Le compost produit n'en sera que plus équilibré !

Alep Plein Air

Dès le début mars, nous avons pu reprendre notre activité le dimanche à la journée. Nous sommes partis en petits groupes et revenus à l'heure ...



Tout en respectant le kilométrage de déplacement, nous avons découvert de belles randos dans notre campagne. Le 2ème assouplissement des mesures sanitaires, le 19 mai, marque une reprise plus conséquente des activités de la randonnée toujours, dans le respect des gestes barrières.

Dimanche 23 mai, nous sommes partis chez nos voisins dans le département de l'Ain, rendez-vous à Bolozon joli petit village au bord de L'Ain et au pied du Viaduc Cize-Bolozon.

Après l'effort, belle récompense, une vue splendide depuis le belvédère de Balvay qui domine la vallée et la plaine de l'Ain.

Même avec les contraintes, notre programme prévoit d'autres bons moments à passer ensemble. Pas d'animation au village pour la rando « marche dans la nature » qui devait se dérouler début mai, mais nous espérons vivement que nous pourrions organiser la « rando semi nocturne ». Date à retenir pour le samedi 25 septembre.

- **Toutes les informations** sur le site <http://sitealep.e-monsite>
- mail : alep.rando@hotmail.com
- Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Rando semi-nocturne - Samedi 25 septembre



Exposition «Le ciel en bouquet» de Cédric CAPELLI

Du 6 au 31 juillet 2021 à la *Bibliothèque Municipale*
aux heures d'ouverture habituelles
Vernissage le samedi 10 juillet à 10h30

Exposition Peintures abstraites en noir et blanc de Maurice Jayet

Du samedi 10 au dimanche 25 juillet à l'église de Vermelle

Tennis

Cette saison a marqué le club de tennis par des pertes importantes Manou et aussi Serge Plantier...

Pour notre club de tennis Serge c'était :

- Un bénévole fondateur du club il y a plus de 30 ANS et à son service.
- Il en est devenu le vice-président quand sa retraite lui a donné du temps.



Toujours présent quel que soit l'évènement

- Le forum des associations qu'il n'aurait jamais manqué, il n'avait pas son pareil pour recruter des nouveaux adhérents, peut être grâce à son passé de chef d'entreprise.
- Les réunions avec la municipalité et les vœux du maire. Tout le monde à la mairie se souvient de Serge, pour récupérer les clés, alerter pour un pb sur les couts... Serge c'était le représentant du club.
- Pour les mamans du mercredi comme il aimait à le dire.
- Pour les réunions de bureau où il a été présent jusqu'au bout.
- Un binôme avec sa présidente pour une assemblée à la ligue, au Comité.

Au niveau du club de Nivolas Vermelle et des clubs alentours (Ruy, Bourgoin, Saint Alban de Roche...) Serge c'était :

- Une personne souriante, joviale.
- Un joueur élégant et passionné, passion qu'il a partagée avec beaucoup de monde et qu'il a transmise à ses petits-enfants, Mattis, Marius et Manolis.
- Un supporter de choix, toujours une petite visite lors des matchs par équipe, des entraînements.
- Un partenaire ou adversaire de double que ce soit à Saint Alban, à Nivolas puis à Bourgoin où il a joué ces dernières années avec les anciens.

Il a surtout été pour tous un ami !

Je ne sais pas si, où il est maintenant, le tennis va lui manquer mais au tennis Serge manque déjà follement, douloureusement.

Au nom de tous, parents, enfants, joueurs, joueuses, bureau du club : MERCI



L'association

des golfeurs...

Marc Chavanne nous parle de son association des golfeurs Depuis quand existe votre association ?

L'association a désormais une vingtaine d'années. L'effectif varie peu : entre 40 et 50 adhérents. Chaque année de nouveaux arrivent, d'autres s'en vont, mais il y a un « noyau » stable de 25 personnes. Notre amicale a permis à certains de commencer le golf, alors qu'ils n'osaient pas aller dans une grande structure, pensant que c'est un sport guindé réservé aux « riches ». Pour eux, comme pour beaucoup, c'est désormais une véritable addiction. Le golfeur parle golf, rêve golf, et ne vit que pour le golf. A peine la partie finie, il pense déjà à la prochaine. La vocation de notre amicale est de permettre de commencer en toute tranquillité, et pouvoir progresser à sa guise, à moindre coût. Les plus acharnés peuvent taper plus de 15 000 balles par an, pour le simple coût de la cotisation.

Une passion pour tous. Cette passion qui nous anime est difficile à expliquer. Comment prendre du plaisir à faire avancer une petite balle le plus loin et le plus droit possible avec des outils que certains pensent inappropriés Notre amicale s'engage également dans la bienfaisance : Au fil des années c'est plus de 11 000€ que nous avons remis à l'AFM Téléthon. En 2019 nous avons organisé une journée golf en faveur de deux associations d'aide à la Casamance (Afrique). Chaque année les enfants du centre de loisirs et les jeunes footballeurs de Nivolas viennent s'initier aux bases du swing. Et désormais nous prêtons nos installations et matériel aux élèves du lycée St Marc. Ceux-ci ne pouvant plus faire de sport en salle.

Simplicité, humilité et convivialité sont nos valeurs.



CSN Sans eux pas de jeu, zoom sur nos arbitres

Ils sont souvent critiqués, on leur impute régulièrement telle ou telle défaite mais ils sont des acteurs indispensables à la pratique de notre sport, ce sont les arbitres.

Thiery Parvedy référent arbitre du CSN nous éclaire sur le parcours et la formation indispensable pour devenir arbitre. Thiery officie au sifflet depuis 1991, aujourd'hui au plus haut niveau du département ou au niveau ligue où il est arbitre de touche. Son expérience et sa connaissance lui permettent également d'être observateur jeunes pour le district de l'Isère.

Les personnes souhaitant s'investir dans l'arbitrage ont généralement une expérience du football en tant que joueur, l'entrée dans le monde de l'arbitrage se fait obligatoirement par le biais du club qui oriente les candidats vers son district d'appartenance. Les apprentis arbitres suivent une formation initiale de 4 jours puis des examens physiques et théoriques qui valident ou pas leur entrée dans l'arbitrage. Dès l'acquisition de ce diplôme, ils commencent à officier. Un arbitre est toujours accompagné par un autre plus expérimenté qui le parraine pour les premières rencontres. Le référent arbitre au sein de son club lui apporte également son aide. Tous les arbitres sont régulièrement observés, suivent des formations fréquentes mais doivent aussi se soumettre à un contrôle médical et des tests physiques. Une notation annuelle est attribuée à chaque arbitre. Les mieux notés peuvent progresser et diriger des matchs au plus haut niveau du district ou en ligue Auvergne Rhône Alpes. Les meilleurs après des formations à Clairefontaine et quelques années d'expérience dirigent les matchs de niveau national.

Chaque club pratiquant le football en compétition officielle doit obligatoirement présenter un nombre minimum d'arbitres pour diriger les rencontres des diverses catégories. Le nombre d'arbitres est défini en fonction du nombre d'équipes du club et son niveau de pratique. Un club dans l'incapacité de présenter son nombre obligatoire d'arbitres subit des sanctions sportives avec une limitation du nombre de mutés autorisés dans un premier temps puis une impossibilité d'accession au niveau supérieur si l'infraction perdure. Des sanctions financières sont également appliquées par les instances du football.

Le CSN est en règle au niveau de cette obligation puisqu'il présente 4 arbitres pour diriger les rencontres à divers niveaux.

Les qualités indispensables pour devenir arbitre sont tout d'abord d'être passionné de football mais l'autorité, la maîtrise de soi et la persévérance sont également utiles.

L'arbitrage permet aussi d'acquérir de la confiance en soi, de pratiquer un sport, d'étoffer ses relations et également de gagner un petit peu d'argent, les arbitres étant indemnisés pour chaque match arbitré. On peut devenir arbitre à partir de 14 ans, que l'on soit un garçon ou une fille, il suffit de prendre contact avec notre club. N'hésitez pas, l'arbitrage est une très belle école de la vie et une façon de vivre pleinement votre passion.

**Spectacle de cirque
avec la compagnie
NINGUNA PALABRA**

Jeudi 8 juillet à 19h au stade du village

Ciné été

«LES BLAGUES DE TOTO»

Mardi 20 juillet à la tombée de la nuit
dans la cour de l'école de Boussieu

**Concert
«Ninon
à Vermelle»
dans le cadre
du festival
Ninon Vallin**

Mercredi 8 septembre
à 20h00

Solution Mots Croisés n°138

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	L	L	O		A	P	I	O	N
2	R	I	E	U	R		A	T	R	E
3	R	O	U	T	A	S	S	E		U
4	I	N	T	I	M	A		M	O	T
5	E	S		L	E	U	R		S	R
6	R		I	L		F	O	R	C	E
7	E		N	E	T		S	U	I	S
8	B	A	T		H	O	T	E	L	
9	A	R	E	T	E		R	E	L	U
10	N	A	R	A		L	E	S	E	S

Le Sou des écoles du Village

Il y a une éternité, ...

Je me souviens ...

du rire des enfants, des discussions des parents, des manifestations ... D'une joie simple de partager des moments ensemble.

Et puis il y a eu la pause...

Cette année encore, nous avons dû faire entre confinements et restrictions de déplacement.

Je me rappelle ...

Qu'avant, les années étaient riches en manifestations de qualité que nous organisons, permettant de financer des projets pédagogiques et achat de matériels pour les deux écoles Maternelle et Élémentaire (sortie à la ferme, animation KAPLA, des déplacements scolaires, des sorties, du matériel...).

Je n'oublie pas que

Cette année, nous avons réussi à faire une vente de sapins, une vente de fromages et une tombola. Nous avons ainsi financé une sortie par classe pour l'élémentaire, pour la maternelle la prestation KAPLA et la sortie de fin d'année de toute l'école.

Alors c'est parti !

Je vais aller à l'Assemblée Générale du Sou des écoles de Nivolas-Vermelle le vendredi 17 septembre 2021 au Foyer municipal à 20h,

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble nous reconstruirons l'avenir lors de cette soirée.

- Le Sou est à la page sur Facebook
 - Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas-Vermelle
 - Ecrivez-nous : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com

Pour finir, une Spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres du bureau : Pauline DORTOUX, Gaétan PORRO et Benjamin ROUDET, qui ont tenu seuls la préparation et réalisation de toutes les manifestations de cette année aux bénéficiaires des Enfants de Nivolas-Vermelle.

Beau mois de juin, la coccinelle qui va de fleur en fleur apporte avec elle la chaleur.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite de très bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous le 17 septembre 2021 pour construire ensemble un avenir radieux.

Portez-vous bien.

Laurent POULENARD, Président

Le sou des écoles s'adapte

Avec les mesures sanitaires en cours, impossible pour le sou des écoles, comme pour toutes les autres associations, d'organiser les traditionnelles manifestations sources à la fois de contacts sociaux et de rentrées d'argent pour les activités de l'association.

Le sou des écoles avait donc décidé d'organiser une tombola qui a recueilli un bon succès. Il faut dire que la liste de lots était alléchante. Nintendo switch, trottinette électrique, cake factory, tablette, barre de son...constituaient le peloton de tête, suivis par plus d'une trentaine de lots.

Un concours était également organisé entre les meilleurs vendeurs.

6 enfants ont été récompensés : en élémentaire, Nolan Ferreira, Chiara Vaudo et Anabelle Vallery et en maternelle : Timothée Roudet, Leroy Elias et Lisa Poulet.

Laurent Poulenard, le Président du Sou se déclarait satisfait et remerciait chaleureusement tous les parents et amis de l'école qui ont permis le succès de l'initiative.



Charades pour les enfants

Pour t'aider, chaque charade a un dessin qui lui correspond...à toi de jouer !

1. Les enfants adorent en faire !

Mon premier est le contraire de haut.
Mon deuxième est le contraire de rapide.
Mon troisième est le contraire de matin.
Mon tout se trouve dans le jardin.

Qui suis-je?

2. Ils ont rouvert en mai !

Mon premier coupe le bois.
Mon deuxième est une partie du visage.
Mon troisième porte les voiles d'un bateau.
Mon tout est un endroit où l'on peut regarder des dessins animés.

Qui suis-je?

3. Il a plus de 20 ans mais il plaît toujours autant !

Mon premier est la première lettre de l'alphabet.
Mon deuxième est ce que nous faisons quand on nous chatouille.
Mon troisième est l'objet dans lequel les bébés font pipi.
Mon quatrième est une planète que l'on doit préserver.
Mon tout pratique la magie.

Qui suis-je ?

4. On peut jouer et travailler avec !

Mon premier un métal précieux.
Mon second est le verbe DIRE à la 3ème personne du singulier.
Mon troisième, c'est une façon de coiffer les cheveux longs.
Mon quatrième est la chose ce qu'indique une montre.
Mon tout est une machine les parents utilisent souvent en télétravail.

Qui suis-je ?



Budget 2021 : l'érosion des dotations de l'État continue

En complément des chiffres que vous trouverez en pages intérieures, dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril qui a voté le budget, voici ci-joint un tableau qui montre clairement l'évolution du budget de la commune. Dans la partie gauche, les charges, où vous pouvez voir que toutes les dépenses maîtrisables, sont en diminution, entre l'année 2020 et 2021 et à droite les ressources.

Un contrôle drastique des dépenses qui est entraîné par les diminutions des recettes liées aux différentes décisions de la loi de finances votée par vos députés. La DGF+DSR (Dotation Générale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale) diminue encore cette année de 21 % passant de 96 138,75€ l'an dernier à 56 500,00€ cette année. Elle représente désormais moins de 3 % des ressources contre une moyenne de 16 % pour les communes de même importance.

A cela il faut ajouter la suppression de la Taxe d'Habitation, compensée en partie par

le reversement d'une part de Taxe Foncière sur les Propriétés bâties qui était perçue par le département. Mais comme ce reversement est plus important que la TH de la commune, il est amputé de 40 % qui sont versés dans un pot commun pour alimenter les communes défavorisées.

De même que la TH, encore payée par 20 % des contribuables, elle, elle est versée directement dans les caisses de l'État.

Autrement dit nous avons un système clair dans lequel chacun pouvait savoir à qui allait son impôt, mais un système injuste qui ne

tenait pas compte des revenus réels de chacun, et nous passons à un système complètement opaque où personne ne sait ce que devient son impôt. Un système dont les bases restent toujours aussi injustes, qui plus est devient incompréhensible pour le commun des mortels. C'est dangereux pour la démocratie.

Vos élus sont intervenus auprès de votre députée et auprès des sénateurs qui reconnaissent ces aberrations, alors il faudra suivre attentivement le vote du prochain budget, pour savoir si le tir va être corrigé.

CHARGES		PRODUITS	
BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
Charges Générales <i>Eau, gaz, électricité, entretien voiries, bâtiments, matériel, maintenance, école de Boussieu...</i> 638 400 €	Charges Générales <i>Eau, gaz, électricité, entretien voiries, bâtiments, matériel, maintenance, école de Boussieu...</i> 649 500 €	Produits des services 108 500 €	Produits des services 116 500 €
Charges de personnel 908 400 €	Charges de personnel 888 800 €	Impôts locaux <i>Foncier bâti Foncier non bâti</i> 723 611 €	Impôts locaux <i>Foncier bâti Foncier non bâti</i> 676 811 €
Charges gestion 104 000 €	Charges gestion 97 400 €	Reversement CAPI <i>Dotation de compensation Dotation de solidarité communautaire</i> 786 824 €	Reversement CAPI <i>Dotation de compensation Dotation de solidarité communautaire</i> 787 476 €
Intérêt de la dette 73 000 €	Intérêt de la dette 65 238,72 €	Taxes droit mut, élec, FPIC 95 473 €	Taxes droit mut, élec, FPIC 78 000 €
Imprévus revertst CAPI 70 000 €	Imprévus revertst CAPI 95 439 €	Dotation Etat 96 138,75 €	Dotation Etat DGF - DSR 56 500 €
Virement à l'investissement 165 416,96 €	Virement à l'investissement 239 366,78 €	Produits divers, locat, ij 65 000 €	Compensa FB éco FNGIR 71 991,57 €
Amortissements 12 528 €	Amortissements 11 609,22 €	Excédent antér. reporté 133 671,21 €	Produits divers, locat, ij 51 654,34 €
Total 2020 : 1 971 744,96 €	Total 2021 : 2 047 353,72 €	Total 2020 : 1 971 744,96 €	Total 2021 : 2 047 353,72 €